

# Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

## VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS  
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62  
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52  
Martigny, tél. (026) 6 18 86. C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 »
Mortuaires	30 »

Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)  
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE  
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—

Etranger : Demander le tarif

## Le Film et l'Etat

Au cours de sa session de mars, le Conseil national devra pour la seconde fois se pencher sur l'article constitutionnel sur le cinéma. En effet, étudiant après lui ce projet, le Conseil des Etats a pris des décisions ne concordant pas en tous points avec celles de la Chambre basse. Il y a donc des divergences à liquider.

### Où en sommes-nous ?

La principale divergence séparant les deux conseils concerne l'alinéa b du chiffre 1 qui prévoit une restriction des compétences de la Confédération en matière de réglementation des importations de films, de distribution de cinémas. Le Conseil des Etats n'a admis la possibilité de dérogations à la liberté du commerce et de l'industrie que « dans l'intérêt général de la culture et de l'Etat ». Le Conseil national, dans sa première version, ne prévoit pas cette restriction, à vrai dire assez imprécise.

Jusqu'à maintenant, la Confédération n'a réglementé que l'importation de films, sur la base d'un arrêté du Conseil fédéral daté de 1938, lui-même fondé sur l'arrêté relatif aux mesures de défense économique envers l'étranger pris en 1933 et qui n'existe plus aujourd'hui.

Un nouvel arrêté sur les mesures de défense économique envers l'étranger a été pris en 1956, pour remplacer son prédécesseur. Il n'autorise la Confédération à restreindre les impor-

tations que pour assurer la défense économique vis-à-vis de l'étranger. Ce n'est pas le cas des restrictions imposées à l'importation des films, celles-ci ayant des buts essentiellement culturels ou politiques. Une réglementation de l'importation des films aurait donc manqué de bases légales. C'est pourquoi il a fallu prévoir un article de la Constitution consacré à ce sujet.

### La pieuvre étend son bras

Le législateur aurait pu concevoir son article constitutionnel de telle sorte qu'il permit de maintenir la situation actuelle. Un texte très simple eût suffi. Au lieu de cela, le nouvel article constitutionnel va beaucoup plus avant dans les détails que les règles actuellement en vigueur. Il attribue en effet à la Confédération toute une série de compétences nouvelles, portant notamment sur l'encouragement de la production cinématographique suisse et des activités culturelles déployées dans le domaine du cinéma, ainsi que sur la réglementation des importations de films et l'ouverture et la transformation de salles de projection de films.

Si l'article constitutionnel est accepté sous cette forme, cela équivaldrait à une importante extension des pouvoirs d'intervention de l'Etat dans ce secteur économique.

Il est permis de se demander si de telles intrusions de l'Etat dans l'économie ont suffisamment d'avantages pour pouvoir être acceptées, en dépit de leurs inconvénients évidents. Nul n'a

pu démontrer que le pays a subi un dommage du fait que la législation en vigueur ces dernières années ne concernait que les importations de films. On peut par contre affirmer que, sur le terrain des principes, l'article constitutionnel sur le cinéma, tel qu'il nous est présenté, constitue un précédent dangereux et qu'il pourrait être le point de départ d'autres interventions du même genre dans d'autres secteurs. L'importance économique et culturelle du cinéma n'est pas ici en cause. Il ne s'agit pas d'une branche profondément menacée dans ses intérêts et le système jusqu'ici en vigueur — qui a permis une organisation de droit privé du marché — a donné des résultats satisfaisants sans qu'il en coûte un liard à l'Etat. On voit donc mal les raisons qui militent en faveur d'une extension des compétences de la Confédération dans ce domaine.

Quant aux abus qui pourraient naître des accords de droit privé passés entre entreprises de la branche, ils ne seraient en tout état de cause pas supprimés par la réglementation découlant de l'article constitutionnel proposé, mais relèveraient de la législation en voie d'élaboration sur les cartels.

La place nous manque pour étudier ici tous les inconvénients d'ordre pratique qui résulteraient de l'application de l'article constitutionnel. Mais ceux qui touchent aux questions de principes sont à nos yeux les plus importants et ils permettent à eux seuls de conclure à l'inopportunité du projet d'article sur le film.

M. d'A.

### Notre chronique de politique étrangère

## Le colloque de Manille

On demeure perplexe devant l'insistance des Russes à obtenir le plus rapidement possible une Conférence « au sommet ». Depuis six mois, c'est la préoccupation essentielle de leur diplomatie. On peut presque dire que M. Gromyko, depuis qu'il est passé chef au ministère des Affaires Etrangères, n'a pas eu d'autres préoccupations. On sait que cet ancien collaborateur de M. Molotov dont il était un peu l'âme damnée, n'occupe ce poste si important que par la grâce de M. Nikita Khrouchtchev qui tire comme il l'entend ces « ficelles » si importantes pour les rapports de l'Etat avec l'étranger. Nous eûmes, à fin 1957, deux notes pressantes du Kremlin, visant une rencontre des quatre « grands ». Tandis que Washington employait des moyens dilatoires pour la faire renvoyer « sine die », Londres ne s'y opposait pas et Paris s'abstenait d'abord de répondre, différant son message. Au début de 1958, le Quai d'Orsay, dans le but de satisfaire les Américains et d'encourager les Anglais à aller de l'avant, insistait sur la nécessité d'une conférence préalable des ministres des Affaires étrangères, dont Moscou entendait faire l'économie. Au moment où l'on s'y attendait le moins, saisissant la balle française au bond, M. Gromyko répond par l'affirmative. M. Pineau a reçu son message en montant dans l'avion qui le conduit à Manille où vont se réunir précisément les ministres des Affaires étrangères de l'organisation qui barre la route à l'expansion marxiste en Extrême-Orient. Ce qu'on dénomme l'OTASE est en effet, pour l'Asie, le pendant de ce qu'est l'OTAN pour l'Europe et l'Occident. La principale ville des Philippines fut déjà le siège de la Conférence, qui, le 8 septembre 1954, aboutit à la signature d'un Pacte de sécurité auquel adhèrent, à côté des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, d'une part

les deux Dominions d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, d'autre part, les Philippines, la Thaïlande et le Pakistan. Ce sont ces puissances qui, depuis lors, en de périodiques entretiens qui se dérouleront à Bangkok en 1955, à Karachi en 1956, à Melbourne en 1957, se retrouveront pour la deuxième fois à Manille.

Certes la France, maintenant qu'elle a perdu toute influence en Indochine, dans le sud de laquelle les Etats-Unis l'ont supplantée, n'a que peu d'intérêts à défendre dans ce secteur. Cela n'empêche pas son ministre des Affaires étrangères de participer régulièrement à ces conversations, chaque fois qu'une crise ministérielle menaçante ne l'oblige pas à demeurer à Paris. En effet il est des problèmes de principe, touchant la lutte idéologique, qui sont tout aussi importants dans ce secteur du Pacifique que dans celui de l'Atlantique.

Or il se trouve que M. Selwyn Lloyd et M. Foster Dulles seront également présents à Manille, car, pour eux, ces rencontres périodiques entre alliés de l'OTASE sont primordiales. M. Pineau aura sur lui la note qu'il vient de recevoir de Moscou. Ainsi les « trois » du monde libre pourront en discuter tout à leur aise dans une atmosphère inhabituelle, loin des problèmes de l'Occident. Le secrétaire d'Etat pourra reprocher à son collègue du Foreign Office de s'être montré d'emblée beaucoup trop enclin à répondre par l'affirmative au désir soviétique et il pourra blâmer son collègue français d'avoir formulé à retardement une proposition que les Russes avaient rejetée, mais qui leur a soudain permis un revirement, qui, pour être inattendu, n'en est pas moins dans la ligne tortueuse de leur politique.

Certes, il ne s'agit là que d'une ruse de procédure. Les quatre ministres des Affaires Etrangères se réuniront ce printemps. Et puis ensuite ? Car rien ne prouve « à priori » qu'ils tomberont d'accord, même sur un ordre du jour et que pourront alors s'assembler les quatre « grands » ! Néanmoins les trois interlocuteurs devront se demander pourquoi l'URSS tient tant à cette nouvelle conférence à l'échelon suprême ? Il ne peut plus s'agir de propagande pure. L'ère du pacifisme à outrance est révolue. Les tonitruants discours de M. Khrouchtchev répétant à satiété qu'il peut lancer une bombe à hydrogène sur n'importe quelle partie du globe à n'importe quel instant, ont dégrisés les moins idéalistes. En revanche les « trois » se demanderont si cette hâte n'est pas révélatrice d'un état d'esprit décidé à brusquer les choses, si une entente s'avérait impossible entre l'Est et l'Ouest. Pour l'heure, l'URSS détient la suprématie dans le domaine et des missiles et des armes nucléaires. Cette suprématie ne durera pas longtemps. Dans trois ans les savants américains auront comblé leur retard et nul ne peut prévoir qui, par la suite, sera le plus avancé ! M. Khrouchtchev serait-il tenté de profiter de l'avantage momentané qui est le sien, s'il est persuadé qu'il ne peut pas imposer à l'amiable ses vues à ses collègues ? Est-ce pour ne pas se laisser enfermer dans ce dilemme que les Etats-Unis tentent de renvoyer à plus tard le suprême dialogue ? C'est ce que chercheront à établir les trois hommes d'Etat réunis à Manille.

● La centrale souterraine de Saillon peut recevoir les groupes de la chute projetée sur la Salentze ce qui permet de supprimer un bâtiment d'usine avec son personnel d'exploitation, un poste de transformation et une ligne d'évacuation de l'énergie.

● L'usine de Saillon est, pour le Valais, beaucoup plus centrale que celle de Collonges.

Quant au débat ouvert par Monsieur Coudray sur la participation de l'Etat, je ne le comprends pas. Avant le décret du 3 juillet 1957, l'Etat du Valais, seule autorité concédante, pouvait déjà imposer sa participation de l'aménagement, au moment de l'octroi de la concession. La seule différence est qu'il y participera maintenant par l'intermédiaire des Forces Motrices Valaisannes.

Votre journal a également publié un article de Monsieur Maret préconisant l'aménagement intégral du Rhône. (Voir « Nouvelliste » du vendredi 15 décembre 1957).

Le SAR ne peut qu'approuver cette idée puisqu'il a déposé, il y a plus de trois ans, trois demandes de concession pour les paliers Chappis - St-Léonard, Riddes - Collonges et Lavey - Léman. Cette dernière demande qui prévoit l'utilisation du Rhône en deux chutes, la première ayant sa centrale à Monthey, a été suivie d'une demande vaudoise comportant trois usines situées sur le territoire du canton de Vaud.

Les deux projets sont actuellement soumis à l'examen du Service Fédéral des Eaux.

J. Simonetta, ingénieur.

## A propos de l'aménagement du Rhône Riddes-Collonges Encore un autre projet

M. l'ingénieur J. Simonetta nous écrit :

Vous avez publié, il y a quelque temps, un article de Monsieur Albert COUDRAY, signé C. A., concernant le projet d'aménagement du Rhône entre Riddes et Collonges. Cet article était accompagné d'un tableau comparatif.

A la suite de la mise à l'enquête publique du projet présenté par le Syndicat d'Etude pour l'Aménagement du Rhône (SAR), Monsieur Albert Coudray avait déjà envoyé au Conseil d'Etat un tableau un peu plus complet que celui que vous avez publié. Le SAR a adressé une réponse officielle au Conseil d'Etat et a décidé de ne pas ouvrir de polémique dans les journaux d'information, le Département des Travaux Publics et le Service Fédéral des Eaux étant seuls habilités à juger de la valeur technique des différents projets présentés.

Ayant constaté récemment que de nombreux lecteurs que je croyais « profanes » se sont vivement intéressés à ce problème, j'ai jugé personnellement utile de les éclairer en complétant les renseignements par trop succincts contenus dans le tableau comparatif que vous avez publié.

Aucun des membres du SAR n'a encore pu avoir connaissance du projet de Monsieur Coudray qui n'a pas fait l'objet d'une demande de conces-

sion. Mais je sais par Monsieur Coudray lui-même et par un de ses collègues ingénieur que son projet comporte une usine souterraine à Collonges et une station de pompage des eaux restituées par la centrale de Mauvoisin. Or, le projet du SAR évite ce pompage et prévoit une usine souterraine à Saillon. Le tableau publié par Monsieur Coudray n'y fait aucune allusion et se borne à comparer l'aménagement du Rhône entre la centrale de Nendaz et la retenue de Lavey. Entre ces deux points, des hauteurs de chute des différents projets sont obligatoirement identiques. Quant au débit naturel du Rhône à Riddes, il ne peut être modifié ni par Monsieur Coudray, ni par le SAR.

Notre débit équipé sur le Rhône, sans Mauvoisin, n'est pas de 175 m<sup>3</sup>/sec. comme indiqué dans le tableau de Monsieur Coudray, mais de 150 m<sup>3</sup>/sec. Le débit turbinable du Rhône est également erroné, il n'est pas de 4 104 000 m<sup>3</sup> mais de 3 530 000 m<sup>3</sup>.

Le seul point sur lequel il y ait effectivement coïncidence est le devis général. Nos prix unitaires doivent donc être plus élevés puisque, toutes choses égales d'ailleurs, nous supprimons la station de pompage. Si nous avions connu le projet de Monsieur Coudray, et si nous avions adopté ses prix unitaires, le montant de notre devis général eût été obligatoirement inférieur au sien.

En éliminant systématiquement de la comparaison l'utilisation des eaux du Mauvoisin, Monsieur Coudray présente le problème d'une façon incomplète puisque c'est précisément le mode d'utilisation de ces eaux qui fait que les deux projets, basés sur des données physiques identiques sont diamétralement opposés dans leur conception.

Monsieur Coudray pompe les eaux du Mauvoisin dans le canal principal alimentant l'usine de Collonges tandis que nous les utilisons directement dans une centrale souterraine située à Saillon. Cette solution présente les principaux avantages suivants :

● Elle évite le pompage des 199 millions de m<sup>3</sup> turbinés en hiver par l'usine de Riddes et les frais d'exploitation d'une centrale supplémentaire. Compte tenu des pertes dues au pompage elle doit donc produire plus d'énergie d'hiver.

● Elle permet la fourniture de pointes de puissance très peu décalées dans le temps par rapport à celles des centrales de Nendaz et de Riddes. Dans la solution préconisée par Monsieur Coudray, ce résultat ne pourrait être atteint qu'en mettant la galerie d'amenée en charge, solution plus onéreuse dans la traversée du massif cristallin.

# Un coup mortel pour "l'Alliance atlantique" ?

Le journal « L'Aurore » publie lundi matin une interview de M. Jacques Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie, au sujet de l'attitude américaine dans le différend franco-tunisien.

« Jamais le sentiment anti-américain n'a été aussi grand en France, il est proche de l'ébullition », a notamment déclaré M. Soustelle.

« Le moindre incident pourrait faire de l'impasse que la base US un nouveau Bizerte et bloquer les Américains derrière leurs grilles. Sous prétexte de vouloir sauver la Tunisie et de la maintenir dans un camp occidental, la politique de Washington est en train de commettre une erreur monumentale.

« Les Américains, et les Anglais de même, agissent exactement comme si la France n'avait que des devoirs et la Tunisie des droits ».

Répondant à la question « croyez-vous que cette offre de bons offices aura des conséquences « atlantiques » ? M. Soustelle a ajouté :

« Certes, que la France perde Bizerte, que les bons offices anglo-

saxons mènent, sous quelque déguisement que vous voudrez à la perte de l'Algérie, et l'Alliance atlantique ne se relèvera pas de coup mortel ».

A la question « Croyez-vous à une « révision déshonorante » de la politique française ? », M. Soustelle a déclaré :

« Je ne crois pas une telle éventualité, car je veux croire quand même que les Américains et les Anglais sauront choisir entre Tunis et Paris. Malheureusement les erreurs s'accumulent. M. Murphy, que je connais, n'est certainement pas un homme mal intentionné à l'égard de notre pays, mais on dit, on croit que c'est un ennemi de la France, je veux dire que c'est un homme auquel le public prête des sentiments défavorables à notre pays.

« On ne voit pas non plus, à Washington comme à Londres, que les problèmes des bases américaines, des rampes pour fusées est lié à celui de l'Algérie et de la Tunisie. Ce que nous voulons en France c'est être des alliés à part entière, non les cousins pauvres que l'on tolère ».

## L'expédition du Dr Fuchs sauvée avec enthousiasme en Angleterre

Lundi, les journaux britanniques relatent avec enthousiasme la réussite de l'expédition transarctique du Commonwealth.

Le « Times » écrit que toutes les nations d'origine européenne du Commonwealth ont contribué au succès du Dr Fuchs et les savants des Etats-Unis au Pôle Sud ont eux aussi accordé une aide précieuse. Le « Daily Telegraph » estime qu'en plus de l'exploit, l'intérêt scientifique de l'expédition est considérable. L'expédition du Commonwealth fait partie d'un programme international très précis de recherches. Le « Scotchman », indépendant, souligne lui aussi le caractère surtout scientifique de cette expédition qui constitue une contribution originale du Commonwealth à l'année géophysique.

Le « Manchester Guardian » écrit : « La réussite de l'expédition a éveillé l'intérêt quant à l'avenir de l'Antarctique. Les grandes surfaces de neige et de glace portées sur les cartes politiques de ce continent n'ont plus qu'une faible signification. Ces dernières années, les Russes ont, par exemple, joué un rôle prépondérant dans l'exploration de l'Antarctique : néanmoins, la carte ne comprend aucun secteur russe. Les Soviétiques seront quelque peu surpris s'ils doivent, à la fin de l'année géophysique, céder de nouveau aux pingouins les secteurs chiliens et argentins. Il existe toutefois certains symptômes qui permettent de penser qu'ils continueront à entretenir leur station scientifique de Mirny et que les Etats-Unis, pour ainsi dire certainement, resteront dans le golfe Acorduro et si possible au pôle même. Le temps est maintenant venu d'établir un programme international d'exploration de l'Antarctique. Tant que subsistera la perspec-

tive que le continent antarctique puisse avoir quelque valeur économique ou stratégique, les grandes puissances ne cesseront de s'y intéresser. Or, il serait de l'intérêt de chacun que la rivalité entre les nations dans l'exploration de l'Antarctique demeure amicale et courtoise ».



Du point de départ à la base de Shackleton jusqu'à la base de Scott, l'expédition a parcouru 3560 kilomètres en 99 jours, y compris quatre jours de halte au Pôle Sud. L'expédition, dirigée par le Dr Fuchs, se compose de neuf savants et explorateurs. Ils ont été les premiers à traverser le continent antarctique. En reconnaissance de ses services, la reine Elizabeth a élevé le Dr Fuchs, notre photo, au rang de chevalier.

## L'abbé Pierre et la « Reichsgräfin » Wrbna dans notre pays



L'abbé Pierre, celui qui a tout donné et tout fait pour les pauvres de ce monde, se trouve à Nyon. Il y fait une cure de sommeil dans une clinique privée, afin de réparer ses forces et ses nerfs usés par son indéfectible ardeur au travail. Notre photo à gauche le montre au cours d'une rare interruption de la cure. A droite, voici la Reichsgräfin Josephine Wrbna von Freudenthal-Kaunitz avec son époux. Administratrice de la fortune des Wittelsbach, elle a été condamnée en 1936 par une Cour de Munique marks d'amende pour infractions aux règlements sur le change. Elle se trouve actuellement à St-Gall.

## Le trafic aérien suisse en 1957

La statistique de l'Office fédéral de l'air a fait constater pour 1957 un nouvel et puissant essor.

Les lignes aériennes ont donné, sur les aéroports de Zurich, Genève et Bâle, et en excluant le transit direct, les résultats suivants :

	Zurich	Genève	Bâle
● Passagers	786 114	472 610	54 406
● Frêt en tonnes	8 590	3 205	1 843
L'augmentation en pour cent est, par rapport à l'année précédente de			
● Passagers	26	27	53
● Frêt	24	16	109

La considérable augmentation que semble indiquer la statistique pour Bâle, en ce qui concerne le fret, provient en grande partie de ce que les transports de Persian Air Services ont pris dès octobre 1956, le caractère de service régulier. Si l'on considère globalement les transports du fret par l'aéroport de Bâle (lignes régulières de vol à la demande), l'augmentation est de 49 pour cent.

Poste aérienne : l'accroissement, en tonnes, des transports postaux par nos aéroports a été de : Zurich 720, Genève 441, Bâle 95.

Quant à la Swissair, le total de toutes les étapes qu'elle couvre fait apparaître les augmentations suivantes : passagers 29 pour cent, ce qui nous mène à 985 216 ; fret 20 pour cent, passant à 12 201 tonnes ; envois postaux 21 pour cent, passant à 4351 tonnes. La part de la Swissair au trafic avec l'étranger, transit compris, a été de 53 pour cent pour les passagers, 43 pour cent pour le fret et 38 pour cent pour la poste. Le réseau de la Swissair a de nouveau été notablement agrandi, en particulier par l'ouverture de :

- Deux lignes à destination de l'Extrême-Orient via le Caire, Beyrouth, Pakistan, Inde, Thaïlande, Manille, Honkong, avec terminus à Tokio.
- Une ligne vers Dharan.
- Une seconde ligne vers l'Amérique du sud, prolongée au-delà de Sao-Paulo vers Montevideo et Buenos-Aires.

● Une ligne Suisse-New-York via Lisbonne.

Ces nouveautés ont porté la longueur du réseau de la Swissair de 56 863 km. en 1956 à 96 296 km. en 1957.

En 1957, les sociétés étrangères suivantes se sont ajoutées à celles qui exploitent toute l'année des lignes à destination de la Suisse : Aer Lingus (Dublin), South African Airways (Johannesbourg), et pour la première fois depuis la guerre Deutsche Lufthansa (Bonn). Le nombre des entreprises étrangères entretenant des lignes régulières à destination de la Suisse a ainsi passé à 24. Les sociétés étrangères accusent, transit compris, les augmentations suivantes de trafic : passagers 16 pour cent, passant à 695 100, fret 13 pour cent, passant à 11 900 tonnes, poste 14 pour cent, passant à 4850 tonnes.

Dans le trafic à la demande, c'est l'aéroport de Bâle qui a le plus grand nombre de passagers. Sur cette place, plus de la moitié de tous les passagers ont été transportés à la demande soit 64 138, ou 18 693 de plus que l'année passée. A Genève, il y en eut 14 435 (+ 1471) et à Zurich 35 159 (+ 5078) transit non compris. En revanche, sur les trois aéroports, la statistique des marchandises transportées à la demande a fléchi, en partie parce que certains services à la demande se sont transformés en services réguliers. Les entreprises étrangères à la demande dominant, comme déjà en 1956, aussi bien pour le trafic des passagers que pour celui du fret.

## La nouvelle ambassadrice du Mexique en Suisse



La Suisse et le Mexique ayant décidé d'élever leurs représentations respectives au rang d'ambassade, le Mexique a nommé au poste de Berne Mme Amalia de Castilla Ledon, qui avait occupé jusqu'à maintenant le poste d'ambassadrice à Stockholm. M. Francesco Vasquez Treserra, actuel ministre du Mexique en Suisse, occupera la légation du Mexique en Turquie. Notre photo montre la nouvelle ambassadrice du Mexique à Berne.

## Oeufs frais et vitelline

Si nous comparons le corps humain à une usine — l'image, pour être ancienne, n'en est pas moins exacte — nous pouvons considérer le cerveau comme étant le directeur général, et le cœur, la dynamo chargée de fournir le courant à tout le bâtiment, ceci sous forme de sang.

Un cerveau bien éclairé consomme beaucoup de sang ; il est de toute nécessité que ce sang soit frais, et débarrassé de toute impureté. C'est ici qu'intervient l'œuf frais.

Pour transformer en sang les aliments que nous absorbons, il faut que ceux-ci soient soumis à l'influence de certains agents, dont un des plus importants est la vitelline.

Que la vitelline soit particulièrement abondante dans l'œuf de poule est évidemment fort intéressant. Ainsi, nos aliments se transforment en sang et en muscles, au lieu de devenir de la graisse, qui doit être considérée plutôt comme un sous-produit de notre usine personnelle, presque un déchet de fabrication.

La conclusion de tout ceci est que l'œuf frais, aliment complet, nous nourrit sans nous engraisser, et les jockeys le savent bien, eux qui consomment tant d'œufs frais, alors qu'ils doivent constamment contrôler leur poids sous peine d'être mis en chômage.

## Tous les jours OEUFS FRAIS DU JOUR du Domaine des Planisses

En exclusivité la pièce -.-27

Une bonne recette SOUPE AUX OEUFS POCHES « AIGU BOUIDO »

Faites bouillir un quart d'heure 2 litres d'eau auxquels vous ajoutez 3 décilitres d'huile, 8 gousses d'ail, un bouquet garni de thym, laurier et sauge, une pincée de persil. Assaisonnez d'un peu de sel et d'une pincée de poivre. Dans ce bouillon, POCHÉZ DES OEUFS que vous conservez moelleux. Egouttez-les ; dressez-les dans un grand plat creux, sur des tranches de pain. Versez le bouillon dessus.

NOTRE HUILE D'ARACHIDES GARANTIE PURE ne coûte que le litre (verre en plus) 2.25

NATURELLEMENT Porte-Neuve S.A. SION

## ANGLETERRE Deux policiers attaqués par des terroristes

Deux policiers de l'Ulster ont été attaqués par des terroristes de l'Ira (armée républicaine irlandaise) au cours d'une embuscade qui a eu lieu à 200 mètres de la frontière irlandaise dans le Comté de Fermanagh. Le véhicule dans lequel se trouvaient les policiers a d'abord sauté sur une mine dont les éclats les ont blessés légèrement. L'explosion a été suivie aussitôt par une attaque des terroristes qui étaient dissimulés sur les côtes de la route et qui ont dirigé sur les deux hommes le feu d'armes automatiques. Les policiers ont aussitôt répliqué et ont demandé du secours. Les agresseurs se sont réfugiés en Irlande avant l'arrivée des renforts.

## IRAK

### Le retour de Nuri es Saïd

M. Abdul Wahab Mirjan, premier ministre irakien, a démissionné lundi. On dit dans les milieux bien informés, le général Nuri es Saïd, constitua un nouveau gouvernement de coalition qui appliquera les mesures se rapportant à l'union de l'Irak et de la Jordanie. Le général, âgé de 70 ans, s'était rendu à Londres le mois dernier pour y subir un traitement médical. Il avait abandonné ses fonctions de premier ministre en juin 1957 pour raisons de santé, mais depuis le pouvoir était aux mains de ses amis les plus proches, Abdul Wa-

hab Mirjan passe pour être la main droite du général Nuri. Il est, comme ce dernier, un fidèle partisan du pacte de Bagdad.

## EGYPTE Procès au Caire

Lundi se sont ouverts devant une Cour militaire les débats au procès intenté à cinq personnes impliquées dans un complot tendant à assassiner le président Nasser, à renverser le régime républicain, à arrêter les ministres et à rétablir la monarchie. La Cour entendra cinq témoins, dont l'ancien régent égyptien, l'ancien prince Mohammed Abdel Monem, sa femme l'ex-princesse Asl Shah et Essameddin Khalil, ancien officier de renseignements de l'armée de l'air.

Parmi les preuves se trouve un document écrit à la main d'un mystérieux Lord Creighton qui aurait joué un rôle important dans le complot sur l'ordre du service secret britannique.

## ISRAËL

### Le mystérieux « B-17 »

Le journal gouvernemental travailliste « Davar » s'attache lundi matin à expliquer pour la première fois l'affaire du mystérieux « B-17 » chargé d'armes qui a atterri récemment à Bone.

Sous la signature de son rédacteur militaire, le journal affirme que le bombardier a été vendu avec son chargement au Vénézuéla, les armes ainsi livrées provenaient « des surplus israéliens » et n'étaient plus utilisables.

En ce qui concerne le second avion qui a été envoyé à Bone pour réparer le « B-17 » en panne, « Davar » précise qu'il avait à bord des techniciens israéliens chargés d'effectuer la réparation. Le journal écrit également que le « B-17 » qui devait

## Qui a découvert l'uranium en Valais ?

Une circulaire du Département politique fédéral, publiée il y a un peu plus d'une semaine, annonçait la découverte d'échantillons de roches contenant une assez forte teneur en uranium, dans les galeries de la Grande-Dixence. Quelques informations lancées ultérieurement affirmaient même que cette découverte était le fruit du travail d'un géologue amateur.

En fait, il ressort d'une communication du « groupe de travail pour l'étude de minéraux des roches suisses, quant à leur teneur en combustibles nucléaires et en éléments rares », que ce sont les relevés et travaux sur la radioactivité effectués par la base d'un plan précis par le dit « groupe de travail », qui ont permis de constater la présence de roches contenant de l'uranium. Ce sont des géologues et leurs collaborateurs qui ont découvert et enregistré les zones radioactives. Ces collaborateurs travaillaient selon les instructions du groupe de travail et étaient soumis à sa surveillance. Parmi eux se trouvaient l'un ou l'autre étudiants qui firent des découvertes et du bon travail lors des re-

levés faits dans les galeries. On ne saurait affirmer en aucun cas que ces découvertes sont dues à l'initiative d'un géologue amateur. Ce sont plutôt des dizaines de milliers de relevés auxquels ont procédé de très nombreux collaborateurs et un grand nombre d'études géologiques qui ont permis d'aboutir aux constatations intéressantes faites dans les galeries de centrales électriques.

La recherche d'uranium en Suisse s'effectue sur la base de connaissances spéciales étendues et d'investigations très longues. On ne pourra donner de renseignements sérieux sur la valeur pratique des découvertes faites que lorsque les sondages effectués par la Grande-Dixence, d'entente avec le « groupe de travail » seront achevés.

traverser l'Atlantique pour se rendre au Vénézuéla avait obtenu l'autorisation de faire escale à Brindisi, Alger et à Dakar.

## ESPAGNE

### Artistes suisses à l'étranger

Le compositeur suisse romand Frank Martin a dirigé l'Orchestre national espagnol, au « Palacio de la Musica » de Madrid, qui exécutait sa « Ballade pour violoncelle et orchestre », avec comme soliste le violoncelliste suisse Henri Honnegger. L'exécution de cette œuvre, qui était jouée pour la première fois en Espagne, eut lieu dans le cadre d'un concert donné sous la direction de Jésus Crambarri.



**Pâques en Voyage**  
avec  
**Auderset & Dubois**  
Genève  
Place Cornavin  
Tél. (022) 32 60 00

Cars grand confort, choix de circuits, demandez nos programmes. Nous vous recommandons particulièrement :

**G1 TOUR d'ITALIE**, dép. 26 mars  
**PORTUGAL-ESPAGNE** dép. 28 mars  
**ANDALOUSIE (ses richesses)** dép. 29 mars  
**BARCELONE - Iles BALEARES** dép. 4 avril  
**LA HOLLANDE - BRUXELLES** l'Exposition, dép. 21 avril

**Abonnez-vous au Nouvelliste**

# LOTÉRIE ROMANDE

# plus que 4 jours!

à SEMSALES (FR)

## 100% ZEPHYR WOOL



**Une nouvelle qualité merveilleuse...**

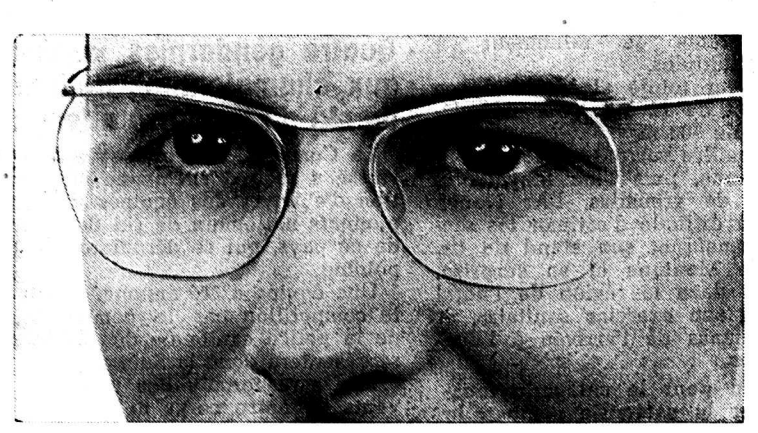
CET ENSEMBLE CLASSIQUE COMPREND :

- 1 pullover 100% zéphyr wool à courtes manches **29.80**
- 1 cardigan 100% zéphyr wool à longues manches... le Set **17.80**
- 2 Pullover dame en laine zéphyr, enclosure en pointe avec petit col, manches raglan diminuées. Teinte mode.

Naturellement  
à la  
**PORTE NEUVE**

Tel. 22951 SION S.A.

Abonnez-vous au Nouvelliste



Les célèbres lunettes

## NYLOR

à cerclage invisible nylon sont en vente exclusive pour la région chez les opticiens diplômés

**Moret**  
Horlogerie - Bijouterie  
MARTIGNY

## radio-télévision

Mardi 4 mars

**SOTTENS** — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos. 8 h. Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Folies-Bergère. 12 h. 15 La discothèque du curieux. 12 h. 30 Le quart d'heure de l'accordéon. 12 h. 45 Informations. 13 h. Mardi les gars. 13 h. 10 Les variétés du mardi. 13 h. 30 Violon. 13 h. 50 Disques. 14 h. Arrêt.

16 h. Au goût du jour. 16 h. 30 Les visiteurs de seize heures trente. 17 h. 30 Le point de vue de... 17 h. 40 Musique de danse. 18 h. Le micro dans la vie. 18 h. 45 Reportages sportifs. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Discanalyse. 20 h. 30 La pièce du mardi. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le Courrier du Cœur.

**BEROMUNSTER** — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 8 h. Arrêt.

10 h. 15 Emission radioscolaire. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Musique de films. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert d'opéras. 13 h. 25 Les beaux enregistrements. 14 h. Australie. 14 h. 30 Arrêt.

16 h. Musique de chambre. 16 h. 50 Causerie. 17 h. Orchestre Romberg. 17 h. 30 Causerie. 17 h. 45 Musique française ancienne. 18 h. 15 Chœurs. 18 h. 30 Reportage. 18 h. 45 Carrousel de chansons. 19 h. 20 Reportage sportif. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Concert symphonique. 21 h. 40 Théâtre contemporain. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Dansez... 22 h. 50 Révez... 23 h. 15 Fin des émissions.

## TABAC-THE

avec bande rouge

un bon tabac à bon marché — 80 gr. 85 ct. léger et aromatique



Weber  
MENZIKEN

### Téléferique

#### Loèche-les-Bains

Col de la Gemmi 1411-2322 m.

en exploitation du 1er mars au 15 octobre

Le nouveau téléphérique amène les touristes en 7 min. au Col de la Gemmi. Au printemps, la Gemmi offre aux skieurs des possibilités illimitées. Conditions d'enneigement absolument sûres jusqu'à fin mai. Passages du Wildstrubel par la Plaine Morte sur Montana, la Lenk et Adelsboden; par le Col de Troubeln-Autannaz sur Vermala.

Du 1er mars au 15 mai, billets spéciaux aller et retour à Fr. 3.50. Prospectus à disposition. Tél. (027) 542 01.

Samedi 8 mars 1958

## Jean Crettex

diplômé de l'Ecole Suisse de Droguerie

### ouvre sa droguerie

au bâtiment des Messageries

à MARTIGNY

Agence générale tracteurs Hurlimann  
Land-Rower Machines agricoles  
cherche de suite pour les cantons de Vaud et Valais

### 1 - 2 représentants-vendeurs

ayant de l'initiative et bien introduit auprès des entreprises et les milieux agricoles. Rayon d'activité exclusif. Bons gages (fixe, commission) assurés à personne sérieuse et de confiance.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats sous chiffre Y 3466 au Nouvelliste à St-Maurice.

### Quel jeune homme

de caractère vif et ouvert, qui a un don pour la technique, s'intéresserait à être formé comme opérateur dans département des

## cartes perforées

(Système IBM)

Formation commerciale désirée. Possibilité de suivre plus tard des cours de perfectionnement.

En cas de convenance, place stable, caisse de retraite, assurance maladie et accidents, etc., dans importante entreprise commerciale au centre de la ville de Berne.

Les candidats sont priés de faire leurs offres détaillées en y joignant un curriculum vitae, les copies de certificats, photo et en indiquant la date d'entrée possible, ainsi que les prétentions de salaire, sous chiffre L 90 151 Y à Publicitas, Berne.

## 50 cornets-filtres

(les excellents cornets «Kafino»!)

— .90



Convient également pour les autres filtres à café

Filter à café Kafino en porcelaine 3.75

**MIGROS**

### LUTTE CONTRE LE GEL

Nous informons les producteurs qui s'intéressent à la lutte contre le gel qu'une démonstration de deux types de chauffe-rette aura lieu à

Riddes: Mardi 4 crt, de 19 à 20 h. « Emplacement de Foire » puis « discussion » salle communale sur les caractéristiques et la comparaison des modèles existants, basés sur les essais de la sous-station fédérale de Vétroz-Châteauneuf.

Charrat: mercredi 5 crt, de 19 à 20 h. « Emplacement Collège », « discussion » Hôtel de la Gare.

Leytron: jeudi 6 crt, de 19 à 20 h. « Emplacement cave coopérative », « discussion » Café de la Poste.

Ces deux systèmes sont nouveaux. Le premier se compose d'un bac d'une contenance de 28 litres avec petite cheminée au prix de Fr. 13.— à 16.— suivant la quantité.

Le second se compose également d'un bac de 28 litres avec une cheminée de grand volume et d'un retour de gaz. Ce modèle ne fume pas et de ce fait pourra plus spécialement intéresser les plantations d'abricotiers.

CALORA HUG, SAXON par René Lattion, Saxon

### Abonnez-vous au Nouvelliste

Enfin un premier gros arrivage de nos

## SPARTAS UNIS

Très serré, très solide, le tapis uni noué main que vous attendiez; ne s'écrasant pas, toutes tailles en 12 coloris magnifiques!

Au prix d'un bon Berbère, chez l'importateur direct

## LOUBET S.A. - 3, RUE ETRAZ

LAUSANNE



Avec peine mais beaucoup de mérite

# Sion bat Coire 4 à 3

(0-2, 3-1, 1-0)

## et devient champion suisse de première ligue

Cette finale du championnat suisse de première ligue s'est jouée hier soir sur la patinoire artificielle de Sion dans une ambiance extraordinaire (fusées, feux de Bengale, pancartes, toupins, etc.) en présence de plus de 4000 spectateurs, ce qui constitue un nouveau record d'affluence.

Les équipes se présentent dans la formation suivante:

**Sion:** Ferrero; Blaser, Guay; Rossier M.; Berthouzo, Rossier J.-B., Dayer; Zermatten, Debons, Michelloud; Imboden, Vonlanthen.

**Coire:** Voneschen, Haerter, Wagner, Köhl, Caffisch; Caderas, Standacher, Gabimp, Schlaepfer, Passini, Conrad; Wittmann.

Arbitres: MM. Aubord et Schmid (Lausanne) bons.

Il y eut deux pénalisations contre chaque camp, mais le match fut disputé d'une manière absolument correcte.

Les buts ont été marqués au 1er tiers par Passini sur passe de Schlaepfer (3e), Caderas sur power-play (16e); au 2e tiers par Guay sur effort personnel (5e), Guay sur effort personnel alors que Sion joue à 4 (7e), Conrad sur mêlée (13e), Guay sur effort personnel (15e); au 3e tiers par Guay sur effort personnel (5e).

Avant le début du match, les visiteurs remettent un bouquet d'œilllets aux Valaisans, ce qui contribua immédiatement à créer l'atmosphère si sympathique qui régna par ailleurs jusqu'à la fin du match, les Grisons se montrant de parfaits gentlemen. Il n'y eut aucune manifestation hostile de la part du public à leur égard.

Coire prend un départ très rapide et se montre immédiatement supérieur alors que les Séduinois peinent visiblement durant une bonne partie du 1er tiers.

Par la suite les Valaisans réussissent à mieux s'organiser sous l'impulsion dynamique de leur entraîneur qui se fera l'auteur des 4 buts en leur faveur. Toute l'équipe mérite de chaleureuses félicitations car elle s'est battue jusqu'à la limite de ses forces contre un adversaire très coriace dont le gardien (ancien titulaire de l'équipe nationale B) a fait des arrêts vraiment extraordinaires.

A l'issue de la partie, M. Pierre Moren, représentant du comité régional romand, a remis au H. C. Sion le trophée de champion suisse dans une ambiance de joie délirante. Les joueurs furent abondamment fleuris alors que de charmantes représentantes du Ski-Club et des membres de la deuxième équipe faisaient la haie d'honneur.

Ils furent reçus à la sortie de la patinoire par l'Harmonie municipale et une délégation des autorités communales qui les conduisirent à leur stammbou... la fête continue.

N. B. Sion doit donc rencontrer Sierre en match de promotion-relégation dont la date et le lieu ne sont pas encore fixés.

que, de sorte que les inters se re-pliaient constamment, ne trouvant alors plus le souffle de lancer une offensive digne de ce nom. La défense se laissait assez facilement manœuvrer par les rapides Raronais et le gardien eut de bons arrêts, mais son jeu gagnerait en efficacité, s'il ne relâchait pas presque toutes les balles.

Ce ne fut pas parfait non plus chez Rarogne, mais là on sentait le sens du football. On cherchait toujours un homme démarqué et la ligne d'attaque notamment présenta quelques jolis mouvements, dont trois aboutirent

aux buts qui valaient aux Raronais la victoire. Le premier but fut de Troger sur passe de son frère Peter, tandis que le second fut une reprise en volée de Troger Ernest. Quant au 3e, c'était un pénalty transformé sans bavure par Troger Peter, le gardien viégeois ayant retenu par les mains un avant qui allait marquer.

Le seul but viégeois fut obtenu par Muller, reprenant de la tête un centre de Pfammatter I.

A noter l'arbitrage sévère mais très juste.

Bajo.

### CONDITION PHYSIQUE A AMELIORER

Cette première journée nous a permis de faire une constatation évidente: le manque de préparation physique de ces jeunes filles. La grosse majorité, une fois l'arrivée passée, s'effondrait dans la neige. La fatigue nerveuse et la fatigue physique avaient raison de leur volonté. Il faut améliorer ce point délicat (pour une jeune fille) et l'on obtiendra rapidement des résultats peut-être surprenants. L'application ne manque pas et le style du professeur est souvent imité.

### AUJOURD'HUI, L'ACTE FINAL

Le programme de mardi comporte le matin une course de descente individuelle, dès 9 heures 30, et l'après-midi un slalom géant à partir de 14 heures. Le soir, à 18 heures, sur la patinoire, se déroulera la distribution des prix qui ne manquera pas d'attirer ni de grandeur. E. U.

### Résultats du slalom

1. Klaveness Turi, Norvège, Châtelainie, 79" 1 ;
2. Weisskopf Karen, Ec. Internat, 84" 0 ;
3. d'Avigdor Godsmid Sarah, Montasano, 84" 8 ;
4. Embiricos Cornelia, Montasano, 88" 8 ;
5. Sayn-Wittgenstein Tatjana, St-Georges, 92" 2 ;
6. Havelock-Allan Mathilda, Montasano, 92" ;
7. Harwood Frances, Montasano, 95" 9 ;
8. Bashi Joyce, Ec. Internat, 96" 1 ;
9. Schnyder Katrine, Ec. Internat, 96" 5 ;
10. Turner Marguerite, Châtellard, 97" 0, etc...

### Résultats descente groupée

1. Montasano I, 1' 24" 8 ;
2. Ecole Internationale I, 1' 30" 5 ;
3. Ecole Internationale II, 1' 34" 6 ;
4. Montasano II, 1' 35" 7 ;
5. Châtellard I, 1' 44" 9 ;
6. Brimlantmont II, 1' 46" 4, etc...

# Ski Les Xes championnats interpensionnaires de jeunes filles

## La première journée

Il y a dix ans, le groupement des pensionnaires de jeunes filles de Suisse romande lançait l'idée d'un championnat de ski. Champéry les vit naître, bien modestement, mais petit à petit la fête prit de l'ampleur et, en 1957, aux Diablerets ce fut une grande manifestation pour les cent jeunes filles représentant plus trente pays différents.

Champéry comprit l'importance de ce dixième anniversaire et confia la tâche de l'organisation à des hommes compétents comme G. Exhenry, directeur de l'Ecole suisse de ski, G. Bertra, speaker avisé et parfait, G. Page, chef technique, etc. Le chronométrage était confié à M. Imoderdorf de Monthey représentant d'O-méga.

Cette première journée de compétition était réservée au slalom spécial individuel et à la course de descente par équipes. Nous avons eu un vif plaisir à suivre les deux épreuves disputées dans d'excellentes conditions, en présence d'un nombreux public. Près de trente instituts étaient représentés et chacun avaient amené, outre les concurrents, des supporters et amis. Vous pouvez imaginer l'ambiance! Ces petites et grandes jeunes filles ont leurs nerfs et quand il s'agit de concourir, l'affaire prend des proportions énormes. L'une d'elles s'évanouit après l'arrivée, victime d'une crise parce qu'elle avait manqué deux portes; une autre eut sa crise de larmes pour le même motif; une troisième exprimait son dépit de ne pouvoir courir, ayant été légèrement blessée la veille. Il y eut quelques petits accidents sans gravité. Dans l'ensemble, tout se déroula normalement, à la satisfaction générale.

Beaucoup d'enthousiasme et de cœur, comme on le voit, malgré le caractère de fête de la manifestation. Les rangs obtenus ne constituent pas l'essentiel; ils marquent, bien sûr, les qualités d'une équipe ou d'une jeune fille pour le ski et créent chez elles un esprit de compétition qui peut servir les plus doués. L'essentiel c'est d'être présent, de participer à la fête où l'on fraternise non seulement entre concurrents mais aussi entre directeurs ou directrices des instituts.

### Le sport est libre

Cela nous amène à parler du sport dans ces instituts. Il n'y a pas d'obligation ou d'horaire imposé. En général, il y a un temps consacré à l'étude - obligatoire celui-là et c'est compréhensible - et un temps libre qui peut être utilisé pour la pratique du ou des sports que la jeune fille préfère. Le temps consacré à l'étude portera avant tout sur l'éducation, les langues, la cuisine, etc., bref, sur tout ce qui peut aider la jeune fille à devenir quelqu'un de bien, apte à se diriger, seule, sur le chemin parfois difficile de la vie, même pour celles qui ont la chance d'avoir des parents fortunés. Le temps libre peut être consacré à la musique, à la lecture ou aux sports. Les jeunes filles d'aujourd'hui aiment généralement le sport et le

ski, bien sûr, a le plus grand nombre d'adeptes; d'où la naissance de ces championnats et leur réussite.

### UN DEFILE D'ELEGANCE

Nous n'allons pas nous attarder sur les deux parcours d'hier qui ont mis en évidence les qualités d'une dizaine de concurrentes sur les 80 participantes. Le slalom spécial n'était pas difficile mais il exigeait néanmoins une concentration constante surtout pour les débutantes. Dans l'ensemble, toutes les jeunes filles tinrent à terminer leur parcours malgré de nombreuses chutes; c'est déjà là un signe de volonté et de courage. La descente par équipes était fort spectaculaire. Dans leurs pullovers multicolores, marquées d'initiales ou d'un écusson désignant l'institut (la même couleur pour chaque institut), les jeunes filles nous firent assister à un véritable défilé d'élegance que n'aurait pas renié les présentateurs de mode féminine.

### COMME POUR UNE GRANDE COMPETITION

Nous avons déjà souligné les mérites de l'organisation digne d'une grande manifestation. Pour en donner une nouvelle preuve disons que le soir à l'Hôtel de Champéry eut

# Concours d'hiver du Rgt. Inf. Mont. 6

Le Rgt. Inf. Mont. 6, sous les ordres du Lt-Colonel Maurice Zermatten, organisera le dimanche 9 mars, à Montana-Crans, son concours d'hiver 1958.

Le brillant résultat obtenu lors des concours d'été 1957 à Sierre, laisse bien augurer de la manifestation prévue sur l'un des plateaux de la « Côte d'Or Valaisanne ».

L'enthousiasme communicatif et l'esprit de corps, la volonté sublimée par l'intelligence et la nécessité d'être toujours prêt, l'amour de nos montagnes et les joies qu'elles nous procurent, sont des éléments suffisants pour justifier des joutes sportives sous l'uniforme.

Sans contrainte, autant par dévouement que par plaisir, plus de 40 patrouilles sont inscrites. Chaque unité a fourni l'effort méritoire d'être représentée; le but principal de ces concours est ainsi atteint.

### Les parcours

**Catégorie lourde:** les patrouilles de cette catégorie auront à couvrir une distance de 22 km. pour une dénivellation totale de 900 m. Il s'agit d'un parcours essentiellement alpin dont le caractère est la montée en deux parties:

Le départ sera donné dans la région de l'Ecole de Crans. La ligne générale à suivre sera la suivante: Ecole de Crans - Plan Mayens - L'Ar Nouva - Vermala (stand de tir) - Les Marolires - Pépinet - L'Ar Nouva - Plan Mayens - Chioulé - Ecole de Crans.

**Catégorie combat:** l'appellation de cette catégorie fournit par elle-même la définition du parcours, soit un trajet simplifié qui doit mettre en évidence les qualités individuelles des patrouilleurs comme l'initiative, l'esprit de décision, etc.

Nous en voulons pour preuve le fait qu'une partie de l'itinéraire sera laissée au choix du chef de patrouille. De plus, les différents postes ne fonctionnent plus comme de simples bureaux de contrôles, mais comme de véritables points de ralliement à épreuves multiples.

La longueur totale et idéale de ce parcours est de 12 km. pour une dénivellation de 500 m.

Les patrouilles verront au départ l'Ecole de Crans, puis Plan Mayens et son stand de grenades, l'Ar Nouva d'où il sera difficile d'estimer les distances, Vermala et son stand de tir, la gare de Montana et sa surprise, le Pt. 1514 dans la région de l'hôtel du Parc et son exercice sanitaire, et enfin les bancs de l'arrivée à l'Ecole de Crans.

Aussi bien pour la catégorie lourde que pour la catégorie combat, le ravitaillement aura lieu à Vermala. Les postes sanitaires seront en fonction au départ, à Vermala et au passage de Pépinet. De plus, une équipe volante sera prête à intervenir sur n'importe quel point des parcours. Enfin, tous les postes seront reliés par radio.

### Les favoris

Les concurrents du Rgt. Inf. Mont. 6 auront fort à faire face aux équipes du Bat. Sap. 10 et de la Cp. EM Br. Mont. 10. Toutefois, les Gardes frontières, les Gardes fortifications ou la Gendarmerie valaisanne seront particulièrement redoutés des hommes de Daviaz, de Vérossaz, de la Vallée de Bagnes ou de celle d'Anniviers.

Pourtant, il est fort probable que le palmarès de la catégorie lourde trouvera en tête la patrouille des Jordan de Vérossaz emmenée par Moret de Bourg-St-Pierre.

Un pronostic est beaucoup plus difficile à établir pour la catégorie combat. La nouveauté du genre de parcours, les problèmes à résoudre aux différents postes et l'astuce du chef de patrouille seront ici des facteurs déterminants. Dès lors, la victoire d'outsiders est tout à fait possible. Attention, toutefois aux gardes de la Cp. gren. 6.

Pour terminer cette présentation des concours du Rgt. Inf. Mont. 6, il convient de souhaiter la bienvenue à tous les spectateurs qui ne manqueront pas de se rendre à Plan Mayens (lancement des grenades d'exercice), à Vermala (stand de tir sur tuiles), à Montana-Gare, au Pt. 1514 dans la région de l'hôtel du Parc (exercice sanitaire) et bien évidemment à l'Ecole de Crans où seront donnés les départs dès 0700 et où auront lieu les arrivées dès 1030.

### Quatre gendarmes valaisans aux championnats nationaux de ski de la police allemande

La Commission sportive de la police suisse a reçu d'Allemagne une invitation d'envoyer des équipes aux championnats nationaux de ski de la police de ce pays, qui se dérouleront à Ruhpolding.

Une équipe a été annoncée pour cette compétition par le commandement de la police cantonale du Valais et y représentera donc la Suisse.

Elle sera formée des membres suivants de notre corps de police: MM. Georges Crettex, Emile Fellay, Armand Genoud et Jules Zufferey. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

## École Guerre

Coupe - Couture - Mode  
Mlle Ch. Fleccia, dir. 12, CROIX-D'OR. Tél. 24 99 60 GENEVE

Cours coupeurs, coupeuses, fourreurs, formation complète, couturières, lingères, vêtements enfants, dessin de mode.

Cours couture-coupe pour dames et jeunes filles. Les élèves obtiennent le diplôme Guerre de Paris.



La brillante équipe de VIEGE qui a remporté la Coupe valaisanne disputée pour la première fois cette saison. On reconnaît de gauche à droite: Amandus Truffer (gardien), Herold Truffer, Otto Truffer, Joseph Imhof, Erwin Schmid, Anton Truffer, Richard Truffer (capitaine), Kurt Pfammatter, Walter Salzmann, German Schmid, Jack Mac Donald (entraîneur), Rolf Meier, Erwin Truffer



### Un derby bien décevant! Viège-Rarogne 1-3

Terrain de Viège, gras et détrempe, 500 spectateurs.

**Viège:** Wasmer, Imstepf, Gori, Lermen, Mazotti, Heinzmann, Mazotti R., Muller, Noti, Pfammatter I et II.

**Rarogne:** Imboden Armand, Zurbriggen, Bumann, Werlen, Bregy B.,

Bregy A., Ernest, Peter, Moritz, et Albert Troger, Imboden.

On sentait le début de saison et au surplus le terrain était quasiment impraticable, de sorte que les nombreux spectateurs partirent déçus. Si l'équipe de Rarogne a encore présenté quelques phases de jeu dignes de la 2e ligue, celle de Viège par contre - et l'attaque surtout - fut franchement mauvaise. Le manque de technique individuelle était frappant à part Gori et Louis Mazotti. Ce que nous reprochons aux acteurs viégeois c'est l'absence de toute construction, du sens de jeu. Les demis appuyaient mal la ligne d'atta-

### Roger Staub et Frieda Dänzer triomphent aux championnats suisses de ski alpin



Roger Staub (à droite) 22 ans, qui remporta le slalom géant et la descente, fut second au slalom. Avec le combiné alpin il remporte trois titres de champion suisse. Le voici dans son style tout d'aisance et de puissance. Frieda Dänzer, après avoir gagné le slalom géant et le slalom remporte aussi le combiné et à son titre de championne du monde elle joint trois titres suisses!

**ROAMER**  
ROTOPOWER

automatique

Voilà 5 de ses avantages:

- étanchéité 100% éprouvée (100 mètres sous mer = 10 atmosphères)
- fond breveté en acier de la meilleure qualité et d'une ingénieuse simplicité
- ressort incassable
- remontage automatique plus sûr
- réserve de marche 42 h.

21 rubis, en acier chromé fr. 125.-  
boîte tout acier fr. 153.-  
En vente en Suisse chez plus de 400 bons horlogers détaillants

ROAMER WATCH CO. S.A. SOLEURE

La soirée du Vieux-Pays à Saint-Maurice

# Un succès bien compréhensible

Comme le « Nouvelliste » l'a relaté dans son numéro de lundi, la société folklorique « Le Vieux-Pays de Saint-Maurice » a donné samedi dernier sa traditionnelle représentation annuelle, devant une foule de spectateurs vraiment record.

C'est toujours un étonnement, pour le chroniqueur, de voir combien ce groupe des vieux costumes a la « cote », alors que d'autres ensembles modernes qui se produisent sur la même scène n'arrivent pas à gagner la faveur du public. C'est un fait que nos grandes déclarations de vouloir être modernes à tout prix ne nous empêchent pas d'être très sensibles à un vieil air de polka, à une valse endiablée. Ceci pose le problème du compositeur moderne si peu compris, quoi que l'on dise, et l'engouement que provoqueront toujours les « classiques ». Le fossé qui s'est creusé dès la fin du siècle dernier

entre l'artiste et cette foule anonyme qu'est le public n'est pas près de se combler.

Mais, revenons à notre Vieux-Pays. Dès 20 heures 30, l'orchestre, fort de 10 musiciens, met immédiatement la salle dans un état de réceptivité remarquable par ses airs entraînants. Aussi dès que le rideau se lève, la société où l'on remarque avec plaisir nombre de jeunes, est-elle d'ores et déjà accueillie avec sympathie. Ces applaudissements qui crépitent font plaisir, naturellement, mais chanteurs et danseurs savent que ce ne sont que des réminiscences des succès remportés l'an dernier. Aussi, un petit rien nous fait sentir qu'ils sont quelque peu nerveux : ferons-nous aussi bien ? Telle est la question que l'on voit apparaître sur tous les visages. Aussi faut-il tout le talent, le doigté et la ferme direction du « maître » à chanter, M. Fernand Dubois, pour empêcher que « Bacchus assis sur son tonneau » ne roule. Petit à petit la confiance renaît et vite le chœur redevient égal à lui-même.

M. Robert Pralong, président de la société, salua autorités, invités et membres passifs. Il releva brièvement l'activité du Vieux-Pays tout en félicitant les directeurs de leur travail. Il salua tout particulièrement le directeur des danses M. Louis Pignat qui, pour raison de santé a dû donner sa démission. M. Pignat, qui, depuis le premier jour, dirigé avec le talent qu'on lui sait les danseurs est alors abondamment fleuri et... embrassé sous les bravos des spectateurs.

Et la soirée continue, les danses succédant aux chants. Voulaient-ils faire honneur pour la dernière fois à leur maître à danser ? Toujours est-il que rarement on vit le groupe des danseurs enlever avec un tel brio les numéros inscrits au programme. Toutes les danses étaient exécutées avec entrain, facilité, sourire, souplesse et, ce qui ne gêne rien, avec justesse. De la Montferrine valaisanne aux « Dégourdis » ce fut un enchantement.

Les Compagnons des Arts interprétèrent « Le Carrousel sous la pluie », une

comédie réaliste en un acte d'André Marcel. Les comédies d'André Marcel ont toujours été prisées à Saint-Maurice. Pourquoi fallut-il que « Le Carrousel sous la pluie » dut au grand talent de Walter Schöchli de ne pas déplaire pour parler crûment ? Il est en effet plus difficile de devoir rire et pleurer en même temps que de rire ou de pleurer ! André Marcel a un peu trop appuyé sur les glandes lacrymales tout en détournant l'attention avec le comique. Ce mariage n'a pas été goûté, disons-le franchement.

Après l'entracte, on sentit, puisque le succès de la soirée était assuré par le début, que sur la scène, on était plus à l'aise. Aussi est-ce avec un grand charme que furent interprétées chants et danses. Il va sans dire qu'après « O Houp », le dernier chant, on voulut encore... des chants et qu'après la désopilante polka « Pauvres hommes » on voulut encore... des danses ! Et enfin, « La foire au mariage » réconcilia tout un chacun avec André Marcel. Des goûts et des couleurs ! Un grand bravo aux Compagnons des Arts de Sierre, à Walty Schöchli, à Germaine et Henri Rauch, à Yvette Frily, à Marion Salamin, à Arsène et Marie-Thérèse Derivaz, à Pierre Franzetti et à Henri Turini. Bravo oui, et à dans 15 jours puisque vous nous reviendrez.

Membres actifs, invités se retrouvent ensuite à la grande salle de l'Hôtel des Alpes où avait lieu la réception officielle.

Après les souhaits de bienvenue de M. Robert Pralong, président, on entendit de nombreux orateurs qui, tous, relevèrent le succès de la soirée. C'est ainsi que la parole fut donnée à Mme Huguenin, de Neuchâtel, à M. Marcel Mottet, représentant de la Municipalité, M. Joseph Gaspoz, président de la Fédération des Costumes qui apporta les félicitations de la Fédération à la société et en particulier à M. Pignat qui se retire pour raisons de maladie. Aussi M. Gaspoz est-il heureux de lui remettre officiellement l'insigne de vé-

téran. La partie oratoire continua avec les recommandations de M. Fernand Dubois, les encouragements de la Comberintze de Martigny-Croix, les remerciements des Compagnons des Arts. Quant à MM. Guy Revaz, pour la Thérésia, et Follonier, pour le Chœur-Mixte, ils se plurent à relever les bonnes relations qui existent entre les 3 sociétés chorales d'Agaune. M. Louis Pignat enfin remercia tout le monde de la grande preuve d'amitié qui lui a été témoignée durant la soirée. Il reporta une partie des honneurs cueillis sur Mmes Yvonne Pralong, Odile Aymon et MM. Georges Pluss et Alphonse Seppy qui depuis deux ans lui ont grandement facilité sa tâche de maître à danser en assurant la relève. Et comme dans tout plaisir il y a une note sombre, on donna pour terminer la parole au représentant de la presse qui, jusque-là, avait passé une excellente fin de semaine. Après ? Et après l'on resta encore quelque peu à fraterniser, jusque tard dans la nuit.

Jean.

## La désertion de nos villages

Tous ces derniers temps, la presse a communiqué les résultats de recensements dans nos districts. Tous font ressortir un abandon des localités rurales et un entassement de la population dans les agglomérations urbaines toujours plus marquées.

La « Feuille d'Avis de Lausanne », entre autres, a consacré à ce sujet un petit article intitulé « Comment le village de Provence s'amenuise » qui donne particulièrement à réfléchir.

Provence, selon cet article, a vu sa population passer de 413 habitants au début de 1957 à 394 aujourd'hui, dont 142 sont occupés par l'agriculture, alors qu'en 1860, cette même localité comptait 1075 habitants essentiellement paysans.

Et, ce qui est plus grave encore, cette désertion s'accompagne d'un vieillissement général de la population. Il n'y a actuellement pas tout à fait 60 jeunes en âge de scolarité, chiffre que l'on estime devoir être réduit à moins de 30 dans quatre ou cinq ans, alors qu'il y en avait 230 en 1860.

Et pourtant, bien que situé sur les flancs du Jura au nord du Mt Aubert, Provence ne peut être considéré comme un village perdu dans la montagne, puisque la route Neuchâtel-Lausanne passe à peu de distance le long du lac. Certes, au point de vue déclinivité et exposition, ce n'est pas un village des plus favorisés. Mais c'est loin d'être aussi l'un des plus défavorisés. Ce qui arrive à Provence, n'arrive assurément pas à ce seul village. Si l'on consultait les statistiques depuis 1860 pour beaucoup d'autres, on constaterait certainement qu'ils sont nombreux, ceux qui connaissent une évolution démographique aussi désastreuse.

Cette évolution et le déséquilibre toujours plus grave qui en résulte quant à la répartition de la population sur notre territoire sont les conséquences inévitables de la situation défavorisée qui est faite à l'agriculture dans l'économie nationale.

Le seul moyen « puissant » pour éviter une guerre, c'est de vivre selon le plan de Dieu. Il faut combattre le mal à la racine.



### IL VAUT MIEUX PREVENIR POUR GUERIR !

« Diantre, parmi moult médicaments, je choisis l'infirmière ! » disait un humoriste. Et qui n'avait point tort !

Combien se désoleraient-ils aujourd'hui où il en manque 1000, en Suisse romande seulement.

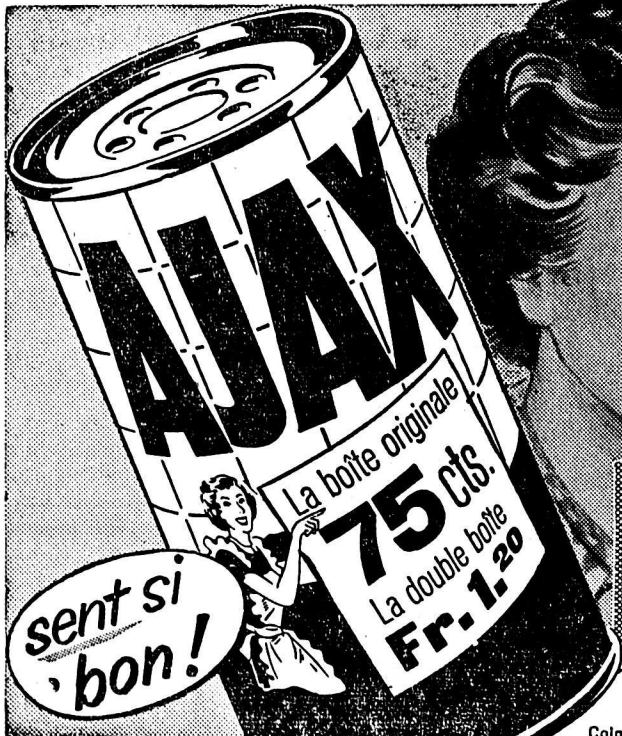
Aidez LA SOURCE, qui est la plus ancienne école d'infirmières du monde et qui doit pouvoir former une de celles dont vous aurez peut-être besoin... un jour !

Automobilistes, payez votre macaron. Vous tous qui en aurez besoin un jour, payez votre Dermoplast. Ainsi, vous vaincrez le mal par le bien.

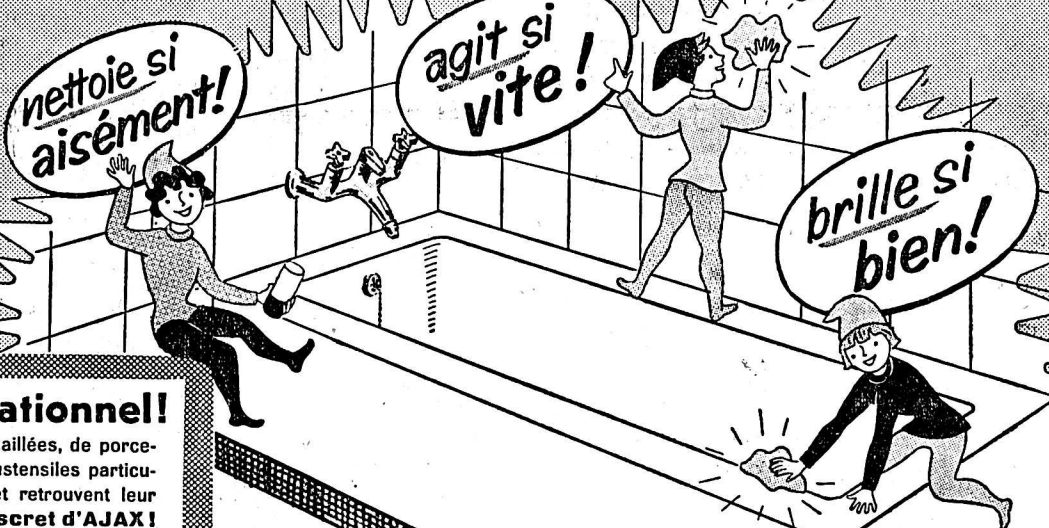


PURGE AU JUS DE CITRON

citrate, agréable, bon marché. Une bonne purge pour combattre la grippe est indispensable.



## Seulement AJAX avec sa mousse détergente...



### Pouvoir nettoyant sensationnel!

Baignoires, évier, lavabos, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'œil et retrouvent leur brillant splendide. Et encore... le parfum discret d'AJAX!

Graisse et saleté sont emportées sans peine!

Colgate-Palmolive SA., Zurich

La Cie des Produits Electrochimiques S. A. à Bex cherche

### électricien ou mécanicien - électricien

si possible avec connaissances de bobinage, pour travaux d'atelier, entretien général et nouvelles installations. Place stable.

Faire offres manuscrites avec prétentions de salaire et références.

Nous cherchons

### mécaniciens sur autos

consciencieux et connaissant à fond leur métier. Places stables et bien rémunérées.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire à L. Meltraux et Fils S. A., Agence Ford, Montreux

### A vendre remorques

1 remorque pour jeeps, originale, timon à rallonges, porte arrière Fr. 950.—  
1 pour Land Rover ou tracteur 3 m. x 1,70 m. = 1200 kg. Porte arrière, freins automatiques, 1 roue de secours Fr. 1200.—

S'adresser chez Pierre Mudry, Tél. (027) 5 15 42, à Sierre.

On cherche

### chalet

5 - 8 lits, Jura ou Préalpes, pour 3 - 4 mois. Offres avec description sous chiffre P. N. 32110 L. C. à Publicitas, Lausanne.

A vendre

### Taunus 15 M

modèle 1956. Voiture soignée, état impeccable. S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice, sous V 3463

### Cherchons travail à domicile

S'adresser par écrit au Nouvelliste, St-Maurice sous X 3465.

A vendre

### cours d'allemand

par correspondance complet, non utilisé, avec disques et brochures. Méthode « Enseignement Moderne » Prix très avantageux. Tél. (025) 5 25 46.

Cherchons de suite

### vélo d'enfant

d'occasion. Diamètre roue 45 - 50 cm. Téléphoner (025) 3 60 45

Jeune fille présentant bien et de confiance est demandée comme

### sommelière

dans bon café de passage. Gain assuré, débute acceptée. Ecrire au Nouvelliste à St-Maurice sous W 3464

Un lot de

### patins à roulettes

Toutes grandeurs Fr. 17.90 Bagütti Sports. Mag. P. M. Giroud, Martigny. Tél. 6 14 40.

A vendre

### vache

tachetée, 2me veau terme 10 mars, on échangerait contre bétail de boucherie petites dents. Tél. (026) 6 16 35 dès 20 heures.

### Record de prix

Complets homme 44-46 dès Fr. 49.— P. M. Giroud, Mag. Bagütti Sports, Martigny. Tél. 6 14 40

### 100 paires sandales

Box brun, semelles caoutchouc 22 - 29 Fr. 8.90 30 - 35 Fr. 12.90 36 - 42 Fr. 14.90 Bagütti Sports. Mag. P. M. Giroud, Martigny. Tél. 6 14 40.

Occasion :

### compresseur Piccolo - Diesel

débit 2,2 m3/min. Puissance du moteur 20 CV complètement révisé, en parfait état de marche. S'adresser à Jaquet S.A. VALLORBE.

On demande

### sommelière

débutante acceptée. Vie de famille. Café de la Gare, Aubonne, tél. (021) 7 81 03

### Jeune fille

de 18 à 20 ans est demandée pour aider au ménage et servir au café. Café Guillaume Tell, Vaulion, tél. 021/8 49 45

### Servante de cure

est demandée Offres sous chiffre P 2758 J à Publicitas, St-Imier.

### On demande un apprenti charpentier

(occasion d'apprendre la menuiserie). Nourri, logé sur désir. Adr. : A. Favre, Pomy Tél. (024) 2 52 91.

### On cherche une bonne sommière

pour le café et restaurant, une

### jeune fille

pour les chambres et aide-sommelière et un

### aide de cuisine

(fille ou garçon) ou éventuellement un couple. S'adresser Hôtel de la Poste, St-Gingolph.

### Terrains industriels

bien situés ; une parcelle de 5 000 m2 et une de 3 000 m2, à proximité de ville et belles routes, à vendre.

Pour renseignements, s'adresser à l'Agence G. JULEN, à Sierre. Tél. 5 16 94.

Etablissement hospitalier de Suisse romande engagerait

### aides-infirmières capables

Faire offres sous chiffre P 2211 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Bex, pour cause santé et âge et non-habiter

### maison-chalet

de 3 appartements. Convient à un petit paysan qui voudrait changer de situation. Peut entrer en possession de suite ou date à convenir. Auguste Duffet St-Maurice.

LE NOUVELLISTE le plus fort tirage du canton

### Offre à saisir

#### Duvets neufs

grd. 120 x 160 dep. 35.—

grd. 135 x 160 dep. 43.—

#### Couvertures

grd. 150 x 210 dep. 17.80

#### Oreillers

grd. 60 x 60 depuis 9.—

M. Pesse Ameublements

#### Monthey.

Tél. (025) 4 22 97.

Je cherche pour tout de suite ou à convenir

#### jeune fille

pour garder 1 enfant et aider au ménage.

Tél. entre 14 et 18 h. au (026) 6 32 13.

A vendre

### Compresseur

pour pistolet à peinture ou gonfler les pneus. Tél. 4 71 65.

### Jeune homme

de confiance et de bon caractère, 27 ans, cherche place comme apprenti - vendeur ou aide - magasinier avec possibilité d'apprentissage. Désire être logé et nourri et prendre place le plus tôt possible. Tél. (027) 5 21 61. M. Rywalski. Montana.



### 20 DIVANS

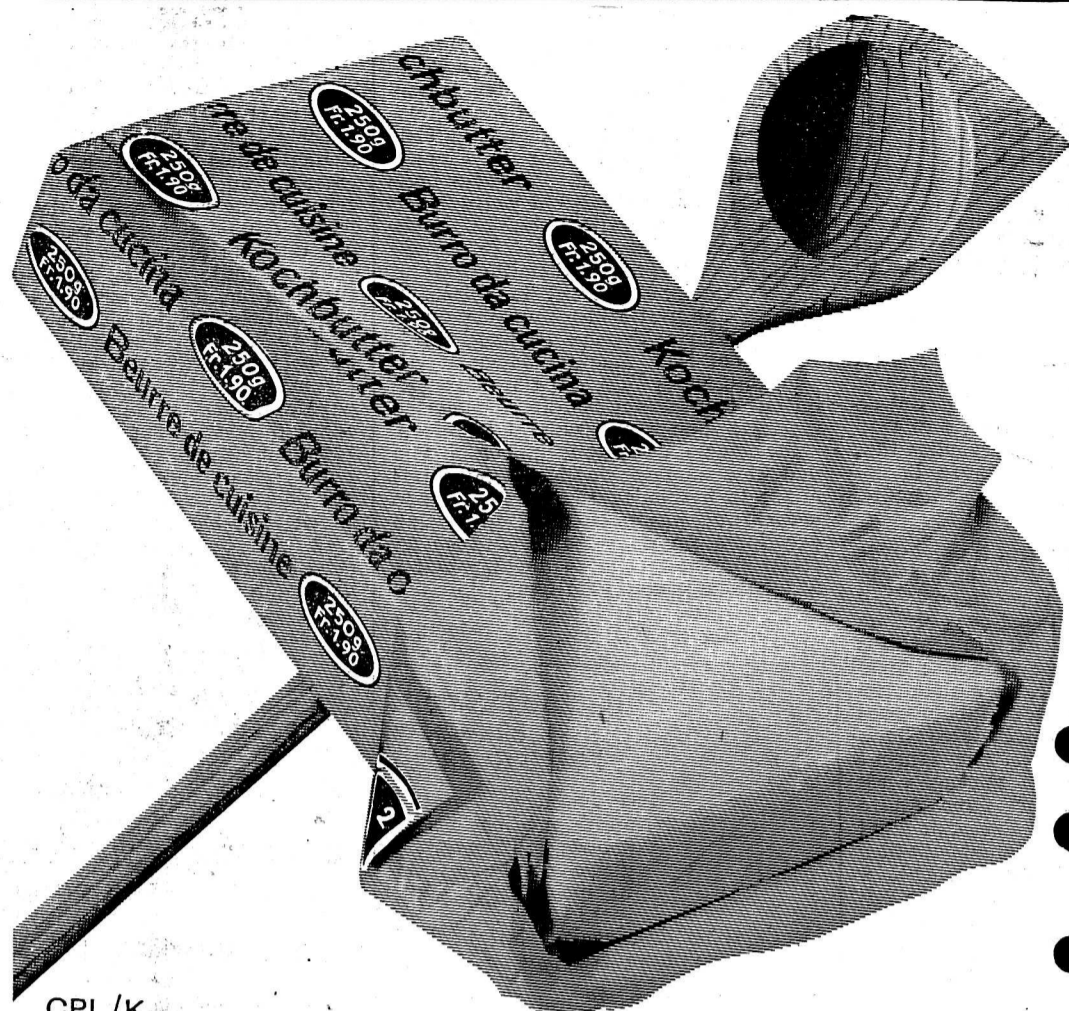
90 x 190 cm., neufs, métalliques, avec protèges et matelas à ressorts (garantis 10 ans) à enlever pr Fr. 135.— le divan complet. W. Kurth, 9, avenue de Morges, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86

### Occasion!

Du bon fromage fait Tilsit 1/2 gras belles meules de 4 kg 1 meule Fr. 2.70 2 meules Fr. 2.60 3 meules Fr. 2.50 par kg Remboursement, avec garantie de reprise Fromage S.A., ci-devant Walter Bachmann Entlebuch (Lucerne)

### PRETS

de 200 à 3500 fr., avantageux, accordés facilement, rapidement, depuis 25 ans, à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Timbre-réponse. Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 30. Banque SÜLEY & Cie, passage St-François 12, Lausanne. (En face de la Société de Banque Suisse.)



# Beurre frais de cuisine en emballage d'origine

*à prix réduit*

250 g **1.90** 1 kg **7.60**

- **Pour le prix:** plus avantageux que jamais. Profitez-en, faites votre cuisine au beurre!
- **Pour cuisson et pâtisserie:** Ajoute aux mets et à la pâtisserie une saveur incomparable.
- **Pour la santé:** Haute valeur biologique, contient des vitamines naturelles.



**Le beurre est profitable\***

- \*Déllice
- \*Santé
- \*Bonne humeur

CPL/K

# FORD ANGLIA 1958

Des centaines de milliers d'Anglia parcourent déjà les routes de tous les continents. En 1958, des milliers s'y ajouteront. Une voiture réunissant autant d'avantages pour un prix si modique appelle forcément le succès. Partout dans le monde, on apprécie cette petite machine à la fois économique, distinguée, puissante et spacieuse — capable de répondre aux plus durs services. Où et quand que ce soit, vous pouvez faire confiance à votre ANGLIA.

*La petite FORD impose sa grande classe*

Confort — Solidité — Puissance — Élégance  
ces quatre éléments-clés soulignent la valeur de la Ford-ANGLIA.

## ANGLIA

Demandez un essai sur route à votre distributeur FORD, qui vous soumettra volontiers sur demande un plan de financement répondant à vos disponibilités.

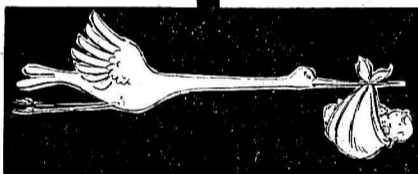


Distributeurs officiels FORD:

**Garage du Rawil S. A., Sierre. — Tél. (027) 5 03 08**

Distributeurs locaux:

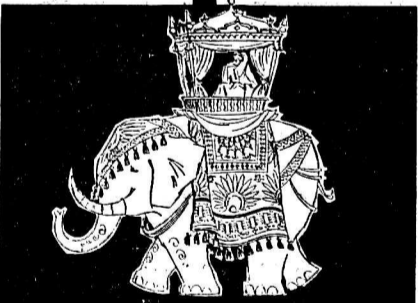
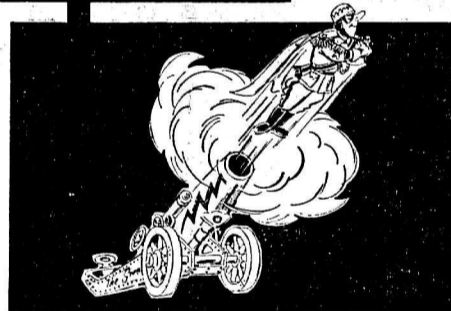
Brigue: Franz Albrecht, Garage des Alpes. — Charrat: René Bruttin, Garage du Simplon. — Montana: Pierre Bonvin, Garage du Lac. — Martigny: Marius Mäsotti, Garage de Martigny. — Viège: Edmond Albrecht, Garage.



En parfaite sécurité... c'est le merveilleux sentiment que vous offre l'ANGLIA, dont le confort est à la mesure de vos voitures beaucoup plus coûteuses.

Comme un projectile, vous planez dans l'ANGLIA au-dessus des routes. Son accélération est prodigieuse.

Robuste comme un éléphant et tout aussi endurante — c'est l'ANGLIA. Et puis elle se manœuvre aussi aisément qu'un éléphant bien dressé.



Partout le nouveau style nous environne et nous enchante. L'ANGLIA, elle aussi, s'est mise à la page.



**Fr. 6600.-**

un prix dont vous recevez la contre-valeur intégrale

**PREFECT Fr. 6990.-**  
encore plus élégante et tout aussi avantageuse

Je cherche **sommelière**

Entrée de suite  
Bons gains  
Téléphoner au  
(025) 4 23 80

**VW**

Mod. 53, Luxe, houssée, grande glace arrière, couleur noire  
voiture impeccable à vendre  
prix intéressant  
Tél. (021) 22 93 63  
heures des repas

**Costumes pour homme**

**Fr. 45.-**  
Marché de Monthey, mercredi 5 mars  
Barbey, soudeur  
La vente continuera au magasin  
**Au Déluge**  
Sion, rue du Grand-Pont.  
Tél. (027) 2 14 43



La belle confection  
AVENUE DE LA GARE - SION

**Divans neufs**

80 x 190 cm., métalliques, matelas laine 98,50  
90 x 190 cm., bois, matelas crin laine 125.-  
Carlo Bussien, meubles, Martigny. Tél. 6 19 65.

**Sommelière**

On cherche jeune fille, débutante acceptée  
Vic de famille assurée, congés réguliers.  
Envoyer photo.  
Téléphoner No (058) 9 25 51 au Buffet de la Gare, Travers (NE).

Je cherche gentille jeune fille comme **sommelière**

débutante dans petit café de la Côte vaudoise.

Ad. Ed. Bovard, Café du Centre, PERROY, (VD)

A vendre

**propriété de 10 000 m2**

située rive gauche du Rhône, à mi-coteau; conviendrait surtout pour plantation d'arbres; eau sur place, accès facile. Prix de vente très avantageux.

Pour renseignements, s'adresser à l'Agence Gabriel Julien à Sierre.

Fabrique de produits en ciment cherche

**CIMENTIER qualifié**

pour fabrication d'articles spéciaux en ciment. Faire offre par écrit avec certificat sous chiffre P 3297 S à Publicitas, Sion.

A la même adresse, on engage apprenti-cimentier.

Hôpital-Hospice à Fribourg cherche

**PERSONNE**

sérieuse pour aider aux malades (femme) et à l'étage.

Faire offres sous chiffre P. 11 571 F., à Publicitas Fribourg.

Préparation à la

**Maturité Fédérale**

Maturité commerciale

Ecoles polytechniques

Sténo-dactylo

Branche commerciale

**ECOLE BÉNÉDICT**

Bellefontaine 6 — Tél. (021) 22 81 00

LAUSANNE

**Arboriculteurs, attention !!!**

Au débourement, combattez le Pou San-José, araignées rouges et autres parasites avec le

**PACOL**

emploi également en viticulture, acarose, araignées rouges.

Tous conseils à la

**Droguerie A. JORDAN**

Sommet rue du Rhône, SION

**OCCASIONS UNIQUES**

A liquider pour cause de suppression de notre département « Motos »

**SCOOTERS NEUFS**

avec garantie et

**rabais de 20 à 25 %**

Neuwerth & Lattion, garage, Ardon, tél. 027/ 4 13 46



**IMPRIMERIE RHODANIQUE**

travaux en tous genres

Sur deux notes

Un métier qui exige des nerfs solides est bien celui de médecin. De médecin valaisan surtout. Voici une petite aventure arrivée à un docteur de Martigny. Il est réveillé au milieu de la nuit (autour des 2 heures du matin) par la sonnerie du téléphone. Comme je ne connais pas d'hommes (sans parler des femmes) qui peuvent écouter un appel téléphonique sans l. rouspéter, 2. décrocher, notre docteur fait de même. Mieux, il ne prend pas un ton rogue car il est victime de sa profession.

Bref, on apprend, consterné, qu'il doit s'habiller, sortir sa voiture et se rendre à Charrat où l'attend une malade.

Au moment où, résigné, il va se préparer, la voix qui l'appelle se fait suppliante. « Dites, Monsieur le docteur, si cela ne vous fait rien, puis-je aller à la maison avec vous. J'ai appris la maladie de ma femme maintenant et je suis à la gare CFF ». Naturellement, le bon docteur passe par la gare et arrive à Charrat son compagnon lui dit: - Combien vous dois-je? - Mais rien, allons-voir la malade.

- Il n'y a pas de malade, mais je sais que l'essence d'un médecin est moins chère que celle d'un taxi, alors... Jean.

Le premier comité de l'OPEVAL

Le « Nouvelliste » du 25 février relatait la création de l'OPEVAL, organisation professionnelle de l'économie vitivinicole valaisanne.

Voici la composition détaillée du comité de cette organisation:

Président: M. le conseiller d'Etat Marius Laupfer; premier vice-président: M. Albert Luisier, président du groupement des organisations de producteurs; deuxième vice-président: M. Albert Biollaz, président de l'Union des négociants en vins du Valais; membres: pour la production: MM. Jean Olesix, Dr Léon Broccard et Marcelin Dorsaz; pour le groupe commerce: MM. Joseph Michaud, Henri Imesch et Denis Orsat.

La géographie dialectale du Valais

Voilà un problème vaste et captivant: établir d'abord ce qui caractérise les différents patois du Valais, leurs traits particuliers et leurs traits communs, ensuite les rapports entre les patois du Valais et ceux de la vallée d'Aoste, de la Savoie et du canton de Vaud.

Ces aspects de nos patois seront présentés avec autorité par le rédacteur en chef du « Glossaire des Patois de la Suisse romande », M. Ernest Schullé. Les Patoisants auront joie et profit à venir l'écouter le dimanche 9 mars, à 14 h. 15, à l'Hôtel de la Gare, à Sion. Cette conférence leur sera d'une très grande utilité: elle permettra à chacun de situer son propre parler dans l'ensemble du groupe valaisan et de mieux comprendre les patois des vallées voisines.

Dans nos réunions, dès que nous parlons chacun dans notre dialecte, nous constatons combien il est difficile de nous comprendre réciproquement, ce qui nous oblige souvent d'utiliser le français dans nos entretiens.

Pour vaincre cette difficulté, certains ont proposé la recherche d'un amalgame d'un patois régional. Ce projet ne donnerait cependant satisfaction à personne, car, tout en étant de partout, il ne serait de nulle part.

La vraie solution se trouve dans une meilleure compréhension par une connaissance toujours plus approfondie des traits saillants des autres parlers régionaux.

La séance du 9 mars à Sion nous y aidera grandement. Tous les amis de nos patois y seront les bienvenus. Joseph Gaspoz.

Sierre

La fête des jeunes à Bluche

On en parle depuis longtemps du grand rendez-vous des jeunes skieurs valaisans à Bluche. Tous ceux qui participèrent aux éliminatoires régionaux espéraient effectuer le déplacement aux championnats valaisans. Finalement, ils seront près de cent à se mesurer sur l'excellente piste du slalom géant.

Et pourtant cette organisation a été contre-carrée par les intempéries. On parlait tout d'abord de pluie qui effaçait petit à petit toute trace de neige puis vinrent les abondantes chutes de neige à tel point que la date primitivement prévue n'a pas pu être respectée.

Qu'importe ce retard puisque les conditions actuelles sont idéales. Le ciel semble vouloir faire oublier sa mauvaise humeur en réunissant maintenant tous les avantages pour le bon déroulement de l'épreuve.



Garçons et filles issus des sélections régionales arriveront à Bluche dans la matinée de dimanche et pourront assister à une messe avant de partir à la découverte du parcours.

Le premier départ sera donné à 15 heures sur la piste qui sera longue d'un kilomètre et demi et comprendra 250 m. de dénivellation.

Le comité d'organisation que préside Jean-Pierre Olivaz a préparé une magnifique journée et ce sera la bonne occasion pour assister aux évolutions de nos futurs champions et championnes. Cly.

haut-valais

Rarogne Une voiture se jette contre les rochers

Une voiture conduite par M. Auguste Martig, âgé de 36 ans, domicilié à Gampel, se dirigeait hier sur Rarogne, venant de Viège. Le chauffeur perdit à un moment donné la maîtrise de son véhicule qui heurta d'abord la banquette droite de la route; il tenta de redresser mais alla s'embourner contre les rochers bordant la route à sa droite. La voiture roula sur elle-même et enfin s'arrêta couchée sur son flanc. M. Martig a été transporté à l'hôpital de Viège avec une commotion cérébrale. Le véhicule est gravement endommagé.

Sion

M. Busnel en Valais

Une réception a été offerte hier à Sion au restaurant des Maronniers en l'honneur de M. Busnel, entraîneur de la Fédération française de basketball, membre de l'Institut national des sports et qui assure pour cette année l'entraînement de nos équipes.

Accompagné de M. Roger Antoine, capitaine de l'équipe officielle de France, M. Busnel donnera du 3 au 7 mars des cours de formation et de perfectionnement à des joueurs de notre canton.

M. Zeller, président de l'Association valaisanne de basketball, salua ces hôtes de quelques jours, M. Lentillon, président de la Fédération suisse, ainsi que M. Weber et Pfeuti, vice-président, puis exposa la situation de ce sport en Valais. Il appartient à M. Lentillon de donner les raisons pour lesquelles la Fédération a recouru à M. Busnel pour donner au basket de notre pays la vigueur qui lui manque encore. M. Busnel enfin parla des problèmes que posent cette tâche et du plan de travail établi pour les résoudre.

De 20 à 23 heures, hier, à Sion, aujourd'hui à Sierre, mercredi à Martigny, jeudi à Sierre et vendredi à Sion, M. Busnel, assisté de M. Antoine, donnera un cours à 15 basketteurs valaisans, parmi lesquels seront peut-être choisis des joueurs jugés aptes à participer à notre formation nationale. Tous ceux qui s'intéressent au basket peuvent assister aux cours de ces maîtres prestigieux.

La Fédération suisse entreprend cette année un énorme effort pour développer ce sport dans notre pays.

entremont

Vols réguliers depuis Savoleyres

Grâce à Hermann Geiger, les atterrissages en montagne, surtout sur glaciers et neige sont devenus chose courante.

Samedi dernier, il a été reconnu une place d'atterrissage non loin du Restaurant de Savoleyres sur Verbier, à 2200 mètres. Aujourd'hui, mardi, MM. René Spahr, président de l'Aéro-Club de Sion, Hermann Geiger et Martignoni, accompagnés de Me Rodolphe Tissières, viendront inspecter l'endroit afin d'en définir toutes ses possibilités.

Cette semaine encore, grâce à l'initiative des téléphériques et à la collaboration de l'Aéro-Club, des vols réguliers sur les Alpes seront organisés pour les touristes, à partir précisément de Savoleyres. Nul doute qu'ils rencontrent un plein succès.

Bovernier Echo du Catogne

Durant le mois des mars, les répétitions sont fixées les jeudi et samedi à 20 heures. Soyez fidèles aux répétitions afin de préparer au mieux notre soirée du 18 mars.

ORSIERES Nouveau bourgeois

L'assemblée bourgeoise d'Orsières réunie le 2 mars 1958 a accordé la bourgeoisie d'Orsières à la famille Gaspardi Marius. Grâce à l'honneur dont jouit cette famille, les bourgeois présents à l'assemblée se sont prononcés à l'unanimité pour son agrégation.

Une belle soirée

Une nombreuse assistance participait dimanche en soirée à la représentation théâtrale donnée par les acteurs de la société de musique « Edelweis ». Une pièce de choix, « Mon Oncle et mon Curé », interprétée par des acteurs émérites a procuré aux auditeurs quelques heures d'agréable détente. Nous félicitons et remercions cette société si méritante pour les productions saines et variées qu'elle procure à la population tout au long de l'année.

Vens Un trax dévale un talus

Hier, M. François Dorsaz, âgé de 22 ans, fils de Edouard, descendait de Vens au volant de son trax, pour effectuer à un ou deux kilomètres en dessous du village des travaux pour la commune.

Pour une cause que l'enquête établira, peut-être le chauffeur ne put-il se rendre maître de son véhicule qui prit de la vitesse, le trax sortit de la route et dévala un talus de 150 mètres. On s'empressa autour du malheureux jeune homme. Le docteur Luder, de Sembrancher, rapidement sur les lieux, le fit transporter à l'Hôpital de Martigny. M. Dorsaz souffre de nombreuses contusions, de plaies à la figure et a une jambe brisée en deux endroits. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

ardon Un piéton happé

Une automobile conduite par M. Michel L., de Sion, se dirigeait sur cette localité lorsque dans le village d'Ardon, peu avant le pont sur la Lizerne, tenant sa droite, elle devança deux piétons marchant dans la même direction. Elle happa l'un d'eux, M. Roger Delaioy, âgé de 16 ans, qui fut transporté à l'hôpital de Sion avec des contusions à l'épaule et à la jambe ainsi qu'une plaie au cuir chevelu.

martigny

Statistique paroissiale

Baptêmes: Paul-René Fardel, de Narcisse et de Valentine Giroud, Charrat; Joël Bussien, de Carlo et de Colette Métroz, Bourg; Dominique-Michèle-Jeanne Fournier, de Michel et d'Alberte Gaillard, Ville; Daniel Yergen, de Michel et de Paulette Rouiller, Ville; Jean-René Beth, de René et d'Huguette Moret, Bourg; Georgy Giroud, de Louis et de Liliane Lovey, Charrat; Marcel Moix, de Séverin et de Jean Rosa, Charrat; Jean-Maurice Biollaz, d'Edouard et de Jeanne Lattion, Charrat; Sylviane-Antoinette Schollenberger, de Jacob et d'Erna Brantschen, Charrat; Christian-André Aubert, d'Emile et de Jeanne de Preux, Genève.

Mariages: Henri Pillet, Bourg, et Josiane Ruchet, Ville; Bernard Borter, Ville, et Maria Egitto, Italie; Georges Saudan, Le Brocard, et Nicole Jacquier, Vernayaz (à Vernayaz).

Sépultures: Alphonse Remonda, 1900, Ville; Georgy Giroud, 1958, Charrat; Elisabeth Nicolay, 1876, Begnins, Vaud.

Le numéro gagnant du carnaval de Martigny

Sur la foi d'une indication expresse du comité d'organisation du carnaval de Martigny, nous avions annoncé que le numéro du journal « La Bise » devant donner droit à un voyage en avion Genève-Nice et retour serait annoncé dans notre édition de lundi.

Le tirage a effectivement eu lieu samedi vers les 11 heures mais le service de presse chargé d'envoyer le résultat aux journaux valaisans s'est bien gardé de le faire. Nous avons pris bonne note de cette nouvelle amabilité.

Mais, dans l'intérêt de nos lecteurs, nous avons copié le numéro gagnant en question. Il s'agit du chiffre 4887. L'heureux gagnant du voyage Genève-

Nice et retour doit s'annoncer à l'Office régional du Tourisme à Martigny-Ville (Tél. (026) 6.00.18).

Les typographes valaisans en assemblée

Une soixantaine de membres de la section valaisanne de la F. S. T. se trouvait réunis, le samedi 1er mars, à l'Hôtel Central, à Martigny, en assemblée générale de printemps. A 15 h., le distingué président, Amand Bochatay, ouvre la séance. Les différents rapports administratifs furent acceptés sans objections. Un léger bénéfice de la caisse nous fait bien augurer de l'avenir.

Au renouvellement du comité, c'est par acclamation que l'ancien est réélu. C'est ensuite les divers où il est pris acte de plusieurs suggestions. Sur proposition du comité, il est décidé de remettre en vigueur le baptême des apprentis. Comme peu parmi nous sont en possession de la lettre de baptême qui accompagne cette cérémonie, il en est plus d'un qui sera plongé dans la seille pour être consacré un vrai fils de Gutenberg.

Un concours est ouvert entre tous les membres et les apprentis pour présenter un projet de la lettre que chaque baptisé reçoit.

En fin de séance, le confrère Weber, secrétaire fédératif, répond à différentes questions et nous oriente sur les fêtes du centenaire de la F. S. T. qui se dérouleront à Berne.

Il est 18 heures lorsque le président lève la séance en nous souhaitant un bon retour dans nos foyers. Pr.

Classe 1904 Martigny et environs

Assemblée mercredi soir 5 mars à 20 h. 30, Café du Midi. Présence indispensable.

Assemblée de la Société de tir

Les membres de la Société de tir de Martigny sont convoqués en assemblée générale le jeudi 6 mars 1958, à 20 h. 30 au café de la Taverne de la Tour, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2. Rapport du caissier.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.
4. Rapport du président.
5. Nomination d'un membre du comité et de deux membres de la commission de tir.
6. Proclamation de membres d'honneur.
7. Programme de tir 1958.
8. Tir cantonal valaisan 1957.
9. Divers.

Le Comité.

Saxon Félix Roth

Samedi matin, la population de Saxon a conduit à sa dernière demeure M. Félix Roth, né en 1880, et décédé après une courte maladie.

Il laisse le profond souvenir d'un homme juste et droit aimé de tout son entourage.

A la famille endeuillée vont nos sincères condoléances.

Jambe cassée

Victime d'une chute faite alors qu'il skiait, M. Terretaz, de Saxon, a dû être hospitalisé à l'Hôpital de Martigny. Il souffre d'une fracture d'une jambe.

Le téléphérique Riddes-Isérables fonctionne

Le téléphérique Riddes-Isérables recommencera de fonctionner normalement dès le mardi 4 mars, conformément à l'horaire. On sait que l'exploitation de ce téléphérique était suspendue depuis le 17 février, pour l'exécution de certains travaux.

Isérables Théâtre

La saison théâtrale bat son plein à Isérables. Après les « Compagnons des Arts », de Sierre, la population vient d'applaudir les « Vieux Bezuits ». Ce groupe folklorique a interprété dimanche passé « Le Maître des Baumettes » d'Edmond Luc.

Pièce sombre et dure qui évoque le terrible drame de Lurs et cependant très bien rendu par tous les acteurs occasionnels. Ajoutons une mention spéciale pour le père Montagnard et sa femme Angèle qui avaient des rôles particulièrement ingrats à tenir.

Pour terminer la soirée, le groupe a donné en patois local, la scène de ménage « Oun rat et una rata » du rvd Père Tharcisse Crettol. Cette petite comédie mit l'auditoire dans une

franche gaieté. Nos félicitations à Jacques et surtout à l'alerte Salomé.

Le groupe se propose de donner, au profit de notre église, le même programme dans les villages voisins. Souhaitons-leur beaucoup de succès.

Bieudron Accident de chantier

Pour une cause que l'enquête établira, un ouvrier travaillant sur un chantier à Bieudron a été victime d'un grave accident. Il fut, en effet, pris par le tapis roulant et grièvement blessé dut être conduit à l'Hôpital de Martigny. Les médecins traitants diagnostiquèrent que le malheureux, outre de multiples contusions, avait les deux bras cassés. Tandis que l'on pouvait immédiatement en mettre un à l'extension, l'autre nécessita une intervention chirurgicale. Il s'agit de M. Bernard Michellod, célibataire, âgé de 18 ans.

St. Maurice

A qui est ouvert le concours de piano organisé par les JM de St-Maurice?

Nous avons annoncé que la section de St-Maurice organisait un concours d'exécution de piano, dont les épreuves finales feront l'objet d'un concert public le 18 mai 1958 à St-Maurice.

Notons encore que les épreuves éliminatoires se dérouleront à huis clos dans la même ville le 10 et le 11 mai.

Le concours, nous l'avons dit, est ouvert à tous les enfants, jeunes gens et jeunes filles jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les candidats seront répartis en trois catégories:

A. Enfants de 11 ans et moins, nés dans les années 1947 et suivantes.

B. Enfants de 12 et 13 ans, nés en 1946 et 1945 ou après mai 1944.

C. Jeunes gens et jeunes filles de 14 et 15 ans, nés en 1944 et 1943 ou après mai 1942.

Les candidats peuvent s'inscrire dans une catégorie supérieure à celle de leur âge, mais non pas dans une catégorie inférieure.

Que tous les intéressés demandent sans retard règlement et bulletin d'inscription à l'adresse: « Jeunesses Musicales, St-Maurice ». Le délai d'inscription expire le 31 mars.

Monsieur et Madame François XAVIER-REY et leurs enfants, à Sion et Genève;

Monsieur et Madame Rémy REY et leurs enfants, à Muraz sur Sierre;

Madame et Monsieur Joseph KITTEL et leurs enfants, à Montana-Station;

Madame et Monsieur Arthur BONVIN et leurs enfants, à Ollon;

Madame et Monsieur Georges NANCHEN et leurs enfants, à Flanthey;

Monsieur et Madame Pierre REY et leurs enfants, à Sierre;

Monsieur Georges REY, à Ollon; Révérend Curé Xavier REY, à Muraz-Sierre;

La famille de feu Pierre-Louis REY, à Chermignon et Granges;

Monsieur et Madame Max DUC et leurs enfants, à Paris;

Madame et Monsieur Ernest VISCOLO et leurs enfants, à Montana;

Monsieur et Madame Victor DUC et leurs enfants, à Juan-les-Pins;

Monsieur et Madame Isaie DUC et leurs enfants, à Chermignon,

ainsi que les familles parentes et alliées REY, DUC, ROMAILLER, CLIVAZ, BARRAS, LAMON, MITTATZ, BETRISEY,

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Joseph REY

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 3 mars 1958 à l'âge de 83 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 5 mars 1958 à Chermignon, à 10 heures 30.

Un car partira d'Ollon à 10 heures. P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de Monsieur Pierre-Louis LONFAT à Salvan, remercie tous ceux qui y ont pris part et en particulier la Société la Cible. Salvan, le 3 mars 1958.

# L'URSS propose une conférence des ministres des affaires étrangères à Genève

MOSCOU, 4 mars. — (Ag AFP) — L'URSS propose de réunir une conférence des ministres des affaires étrangères des grandes puissances en avril à Genève et une conférence au sommet en juin, déclare M. André Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique dans la lettre qu'il a adressé à M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères français, annonce l'agence Tass qui diffuse le texte de cette lettre.

## La Chine exclue

Dans cette lettre, M. Gromyko prend acte du consentement du gouvernement français pour que la composition des deux conférences s'établisse sur une base paritaire : par exemple quatre représentants des pays occidentaux — France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Italie — et quatre représentants des pays de l'Est — l'URSS, Pologne, Tchécoslovaquie et Roumanie — il reste à réaliser un accord, poursuit M. Gromyko, sur la participation de quelques pays ne faisant pas partie des blocs militaires indiqués dans les propositions soviétiques du 8 janvier.

L'URSS propose que seules, les questions à propos desquelles on possède une certaine certitude de possibilité d'accord, soient discutées à la conférence des chefs de gouvernements.

Elle en soumet la liste suivante :  
1. Création au centre de l'Europe d'une zone désatomisée ;  
2. Cessation des essais de l'arme atomique.

Dans sa lettre, M. Gromyko a re-

jeté la proposition de M. Christian Pineau, de discussion en commun d'un plan de création au centre de l'Europe, d'une zone libre de présence d'arme atomique et du problème de la réunification de l'Allemagne. « Ce sont là, déclare M. Gromyko, des questions différentes ».

## La force ne résoud pas tout

M. Gromyko fait état ensuite du caractère « non fondé » des reproches formulés par M. Pineau en ce qui concerne les déclarations sur l'Algérie faites par des personnalités soviétiques. Ces déclarations, faites au Caire, ne visaient que la politique colonialiste appuyée par certains hommes politiques français. Tout en nous prononçant pour le règlement du problème algérien, dans le cadre des rapports franco-tunisiens, a ajouté M. Gromyko, nous estimons que de nouvelles tentatives en vue de résoudre cette question par la force, laissent de moins en moins d'espoir qu'une solution puisse être trouvée dans ce cadre.

## L'appât de meilleures relations économiques

Parlant enfin des rapports franco-soviétiques, M. Gromyko déclare : « Ce n'est pas notre faute si les relations économiques entre les deux pays ne sont pas ce qu'elles devraient être. La politique de discrimination freine en effet le développement des rapports économiques et commerciaux et il est difficile de compter sur une amélioration tant que ces questions ne sont pas réglées uniquement dans les capitales des deux Etats intéressés ».

Et M. Gromyko rappelle les propositions formulées par le gouvernement soviétique le 17 mai 1957 : l'ouverture à Moscou et à Paris de chambres de commerce, l'organisation d'expositions en France et en URSS, la coopération dans le domaine de l'énergie.

« Ces propositions sont toujours actuelles, termine M. Gromyko, la continuation d'échanges de vues sur ces questions ainsi que sur toutes celles que le gouvernement français pourrait mettre en avant servirait à l'amélioration des rapports franco-soviétiques ».

L'agence Tass précise que la lettre de M. Gromyko a été remise à M. Pineau par M. Serge Vinogradov, ambassadeur de l'URSS à Paris, le 3 mars.

# En signe de réprobation Le Pape ne célébrera pas l'anniversaire de son couronnement

CITE DU VATICAN, 4 mars. (AFP.) — Le Pape a décidé de supprimer la cérémonie qui aurait dû avoir lieu comme de coutume, le 12 mars prochain à Saint-Pierre pour célébrer son couronnement « en considération de la condition d'amertume, de tristesse et d'offense qui est faite en Italie à l'église, au Sacré Collège, à l'épiscopat, au clergé, à ses fidèles ».

Le communiqué annonçant cette décision ajoute que le Pape reçoit en ce moment d'innombrables témoignages d'attachement et de participation à son affliction, invoquant aussi « la miséricorde divine pour ceux qui sont dans l'erreur ».

## Passibles d'excommunication

L'excommunication réservée au Saint-Siège a été encourue par ceux qui sont responsables de la condamnation infligée par le Tribunal de Florence à Mgr Pietro Fiordelli, évêque de Prato. C'est ce qui ressort d'une note publiée par l'« Osservatore Romano » et qui déclare notamment : « Etant donné qu'à Florence on a beaucoup parlé de Droit canon, notre attention est retenue par ce qui est prévu au Canon 2451 : « Si quelqu'un ose traîner devant le juge laïc un cardinal de la Sainte Eglise romaine ou un Légat du Siège apostolique, ou un officier majeur de la Curie romaine pour des affaires étant de leur ressort, ou bien son ordinaire, il encourt, « ipso facto » l'excommunication réservée spécialement au Saint-Siège... ».

Notre attention a été attirée aussi par ce qui est prévu au canon 2354 : « Sont frappés par l'excommunication « Latæ Sententiæ » réservée spécialement au Saint-Siège... Ceux

qui empêchent directement ou indirectement l'exercice de la juridiction ecclésiastique tant au for intérieur qu'au for extérieur... »

La note déclare par ailleurs : « De plusieurs côtés on nous demande notre avis sur la récente sentence du Tribunal de Florence à l'égard de l'évêque de Prato. Le 24 février nous avons publié la lettre serene que l'évêque avait adressé au président du tribunal. Dans ce document l'évêque affirmait qu'un acte de juridiction épiscopale qu'il avait accompli dans le gouvernement spirituel des fidèles en application des principes de la doctrine et de la morale catholique, ainsi que des Canons sacrés ne pouvait être soumis à un tribunal civil sans qu'il s'ingère par là dans les droits sacrés de l'Eglise, qu'il porte atteinte à la liberté de l'exercice de l'autorité spirituelle et qu'il viole les dispositions du Concordat. Nous n'avons rien à ajouter à cela. La conséquence est claire.

## La révolte de Sumatra

# Les rebelles demanderont des armes aux USA

UKIT TENGG (Sumatra), 4 mars. — M. Sjafrudin Prawiranegara, président du Conseil de la « République révolutionnaire d'Indonésie » a annoncé que son gouvernement demanderait des armes aux Etats-Unis si le gouvernement de Djakarta acceptait les armes des pays communistes.

Après avoir affirmé que les autorités rebelles n'avaient pas l'intention d'adhérer à l'organisation du traité de l'Asie du sud-est ni à aucune autre organisation anti-communiste, M. Prawiranegara a souligné que son gouvernement était fermement opposé à ce que l'Indonésie devienne « une autre Corée ou une Hongrie ».

Il a accusé le président Soekarno d'intégrer graduellement l'Indonésie au bloc communiste et d'avoir créé des organisations de terreur empêchant toute action démocratique pour renverser le gouvernement. Le régime institué par M. Soekarno repose sur le principe : « L'Etat c'est moi ! », a déclaré le chef rebelle.

## Une prévision douteuse

M. Prawiranegara a estimé que sans intervention étrangère, « trois mois suffiront pour obliger le gouvernement de M. Soekarno à céder » et a mis celui-ci en garde contre toute tentative de conquérir le centre de Djakarta par la force, car, a-t-il

dit, cela ne ferait qu'accélérer l'aide des provinces indonésiennes au gouvernement révolutionnaire.

## Bombardement dans les Célèbes

La radio rebelle de Menado a annoncé lundi, dans une émission captée à Singapour, que le nord de l'île des Célèbes avait été bombardé par des appareils des forces aériennes indonésiennes. La radio a ajouté que de « nombreuses personnes » avaient été victimes des « attaques sans discrimination à la mitrailleuse » effectuées par les équipages des avions indonésiens. Les batteries anti-aériennes de Menado sont entrées en action. L'on ignore les résultats de leur intervention.

## Vont-ils se réconcilier ?

DJAKARTA, 4 mars. (AFP.) — « Il existe une identité de vues complète entre M. Mohamed Hatta et moi-même », a déclaré lundi, selon la radio de Djakarta, le président Soekarno à l'issue d'un entretien d'une heure et demie qu'il a eu avec l'ancien vice-président de la République indonésienne.

« Un détail significatif au sujet de l'évolution des relations entre les deux hommes politiques, a ajouté la radio indonésienne, est que l'entretien de lundi, a eu lieu au Palais de Merdeka, alors que leur précédente entrevue s'était déroulée au domicile privé de M. Hatta ».

## Nixon remplacerait le président Eisenhower

WASHINGTON, 4 mars. (AFP.) — Le président Eisenhower et le vice-président Nixon ont donné leur approbation, lundi soir, à une déclaration annonçant que le vice-président des Etats-Unis servirait en qualité de président par intérim, exerçant tous les pouvoirs et remplissant tous les devoirs de la présidence en cas où le président Eisenhower serait frappé d'incapacité.

La déclaration ajoute que, si possible, le président lui-même avertira le vice-président de toute incapacité qui l'empêcherait d'accomplir les devoirs de sa charge et que le vice-président assumerait alors les fonctions de la présidence.

Au cas où le président ne serait pas en mesure de prévenir le vice-président de son incapacité, ajoute la déclaration, il appartiendrait au vice-président de décider s'il y a une incapacité. Il prendrait cette décision « après avoir pris les avis qui sembleraient nécessaires en la circonstance ».

Dans l'un et l'autre cas, M. Eisenhower déciderait du moment où il serait en mesure d'assumer à nouveau les devoirs de sa charge et reprendrait alors l'exercice de ses fonctions.

Il est enfin précisé que cette déclaration ne s'applique qu'à Eisenhower et que la procédure qu'elle prévoit est conforme à la Constitution des Etats-Unis.

## Au groupe conservateur-chrétien social

### Les interventions de nos élus

BERNE, 4 mars. (Ag.) — Le groupe conservateur-chrétien social des Chambres fédérales s'est réuni lundi soir sous la présidence de M. Conrad, conseiller national, et en présence de MM. Holenstein, Etter et Lepori, conseillers fédéraux. Après un exposé de M. Stoffel, conseiller national, du Valais, le groupe s'est prononcé à la majorité contre l'octroi de la garantie fédérale à la Constitution révisée du canton de Vaud. Le groupe a approuvé en revanche la convention relative aux demandes de brevets (rapporteur : M. de Courten, Valais), les mesures temporaires en faveur de la vigne (rapporteur : M. Lampert, conseiller aux Etats, Valais), l'augmentation de la prime de mouture (rapporteur : M. Stœckli, conseiller aux Etats, Argovie), l'octroi d'un prêt à l'association « Rheuma-Volkshelstaette Leukerbad » (rapporteur : M. Auf der Maur, conseiller aux Etats, Schwytz). Après rapport de MM. Weibel, Berne) et Jacquot, Vaud, conseillers nationaux, le groupe a repoussé l'initiative pour l'introduction de la semaine de 44 heures. Il repousse également l'initiative pour l'amélioration du réseau routier, tout en approuvant les contre-propositions du Conseil fédéral (rapporteur : M. Fischer, conseiller national, Lucerne).

## Une « garantie » pour les places d'armes refusée

BERNE, 4 mars. (ATS.) — La session de printemps du Conseil national s'est ouverte lundi soir. Le président, M. Bratschi (soc., Berne), a prononcé l'éloge funèbre du conseiller national Alcardo Pini, mort prématurément à l'âge de 50 ans et trois mois et qui fut président de l'Assemblée en 1950-51, à l'âge de 43 ans seulement. Le président rappelle la carrière de l'élu et dit les éminents services rendus par Alcardo Pini à la Suisse, au canton du Tessin et à la commune de Biasco. L'assemblée se lève en signe de deuil.

L'ordre du jour appelle le projet accordant la garantie fédérale à l'article 84, 3e alinéa, de la Constitution du canton de Vaud. Cette disposition nouvelle stipule que les communes ne peuvent aliéner des immeubles en vue de la création d'une place d'armes qu'avec l'accord des conseillers généraux ou communaux des communes limitrophes de celle sur le territoire de laquelle la place d'armes doit être créée. Le 18 septembre dernier, le Conseil des Etats refusa d'accorder la garantie fédérale.

La majorité de la Commission du Conseil national a décidé, grâce à la voix prépondérante de son président, M. Stoffel (cons., Valais), de recommander aussi le refus de la garantie. M. Stoffel rapporte dans ce sens, M. Alfred Borel (ard., Genève), rapporteur français, en tant que rapporteur général de la commission. M. Borel fait partie, toutefois, de la minorité de la commission, favorable à l'octroi de la garantie et dont les porte-parole se feront entendre mardi.

## Les Etats-Unis se remuent

NEW-YORK, 4 mars. (AFP.) — Les Etats-Unis seraient favorables à la convocation de la Commission du désarmement des Nations Unies à la fin du mois afin que celle-ci, devant la carence de l'URSS et des pays du bloc soviétique, transmette ensuite le problème du désarmement du Conseil de sécurité, en prévision d'une éventuelle conférence au sommet.

Sans aborder le fond du problème, le Conseil de sécurité se bornerait à le renvoyer à « plus haute autorité », c'est-à-dire à une réunion des ministres des affaires étrangères préalable à une conférence au sommet.

## Attentat contre le président de Cuba

BOGOTA, 4 mars. (AFP.) — Radio « Nuevo Mundo » a annoncé lundi soir dans son bulletin d'information qu'un attentat avait été commis dimanche soir contre le président de Cuba, le général Fulgencio Batista.

Selon cette radio, deux jeeps ont intercepté la voiture du président Batista alors qu'elle sortait du Palais des Sports et leurs occupants ont tiré des rafales de mitrailleuse. L'émetteur « Nuevo Mundo » — qui appartient à une chaîne privée d'information colombienne — conclut son bulletin en déclarant que la radio cubaine rebelle, faisant mention de cet attentat, a affirmé que c'est le premier d'une série dirigée contre la personne du président Batista.

## Bon voyage

BERLIN, 4 mars. (AFP.) — M. Walter Ulbricht, premier secrétaire du Comité central du parti socialiste-communiste d'Allemagne orientale, a quitté Berlin lundi après-midi par la gare de l'Est pour une destination inconnue. L'agence d'informations d'Allemagne orientale ADN, qui diffuse la nouvelle, se borne à indiquer qu'il « prend trois semaines de vacances ».

De nombreux observateurs politiques de Berlin-Ouest inclinent à penser que M. Walter Ulbricht pourrait se rendre à Moscou.

## Un pasteur suisse expulsé de France

MONTBELIARD, 4 mars. (AFP.) — Une mesure d'expulsion ayant fait l'objet d'un récent arrêté ministériel a été appliquée, lundi, sans incident, à l'encontre du pasteur Grenier, d'origine suisse, exerçant son ministère au temple protestant de Bussurel (Haute-Saône). Il lui était reproché d'être une « boîte aux lettres » du FLN.

## Bourguiba n'est pas maître chez lui

PHILIPPEVILLE, 4 mars. (AFP.) — Prenant la parole à Philippeville, en Algérie, M. Robert Lacoste, ministre de l'Algérie, a déclaré notamment :

« Le problème algérien, nous pouvons le résoudre si nous avons assez de volonté et d'énergie pour aller jusqu'au bout du dernier quart d'heure ».

Evoquant la création possible d'un « no man's land » à la frontière algéro-tunisienne, M. Lacoste a déclaré que cette mesure n'est pas encore décidée. Et cette création n'entraînera le « déplacement que de quelque 500 familles ». Le ministre estime qu'il ne se passera rien qui puisse émouvoir la conscience de l'humanité ».

Puis le ministre a ajouté : « M. Bourguiba n'est pas maître de la Tunisie, ce sont les Fellagha qui sont maîtres chez lui ».

● SCHAFFHOUSE. — On a découvert samedi, dans une maisonnette de jardin au bord du Rhin, à Neuhausen, le cadavre d'un homme qui, la veille, était venu pour revoir la région où il avait passé sa jeunesse, avait-il dit dans des conversations. Il semble avoir été surpris par le froid et la mort. L'hypothèse d'un crime est exclue. Il s'agit de M. Paul Schneider, 68 ans, célibataire, de Bienne.

## Le gravelage des vignes

Le gravelage des vignes est nécessaire dans quelques régions de notre vignoble. Pourquoi et comment doit-il être exécuté ?

Une bonne terre à vigne doit contenir une certaine proportion de cailloux. Les cailloux allègent le sol, ils permettent à l'air et à la chaleur de pénétrer jusqu'aux racines. Ils permettent aussi aux racines de plonger plus profondément parce qu'elles trouvent, grâce à leur présence, plus d'air, plus de chaleur et plus d'aliments en profondeur. On gravelera donc les sols naturellement privés de cailloux, froids et étouffants.

Le rôle principal du gravelage est celui qui justifie les énormes frais qu'il occasionne est de rendre un sol compact et froid plus aéré et plus chaud. C'est pourquoi le gravier doit être mélangé à la terre. En mélangeant 20 à 30 cm. de gravier à autant de terre on obtient sur une épaisseur de 50 à 60 cm. un sol favorable à la vigne. Le mélange est plus facile avant qu'après la plantation.

Le gravier étendu en surface seulement joue aussi un rôle. Par exemple il diminue la perte d'eau en été. Il contribue, si la journée a été ensoleillée, à maintenir une bonne température au-dessus du sol pendant la nuit. Mais ce sont là des actions moins utiles que la précédente. On a remarqué, quand le gravier n'est pas mélangé, que les racines ne peuvent pas s'enfoncer dans la terre compacte en-dessous et qu'elles ont tendance à rester immédiatement sous le gravier, où elles sont certes mal placées. La présence de gravier en surface augmente les risques de brûlures sur le pied ou sur les raisins.



## Au Conseil général

Lundi soir le Conseil général de Monthey a tenu une séance sous la présidence de M. Auguste Chevalley, en présence de M. Maurice Delacoste, président de la Commune et de plusieurs conseillers communaux, séance dont l'ordre du jour était très important puisqu'un de ses objets prévoyait l'octroi de la concession des eaux de la Vièze à la Ciba. Nous reviendrons sur cette séance d'une importance historique en ce qui concerne la concession des eaux du bassin de la Vièze.

## Un jubilé à la Banque cantonale

On peut apporter aujourd'hui une nouvelle preuve de la fuite du temps. C'est en effet le 1er mars 1933 que M. Fernand Berra commençait son activité à l'Agence de la Banque Cantonale du Valais, à Monthey, où il occupe actuellement la fonction de sous-chef.

M. Fernand Berra, fils du regretté Remy Berra — dont le souvenir est encore bien vivant dans le district de Monthey — se dévoue aussi pour la collectivité, ne ménageant ni son temps, ni son désintéressement. En sa qualité de président de la commune il fait preuve de grandes qualités d'administrateur. Fervent sportif, il occupe le poste de Caissier central de la Ligue suisse du Hockey sur glace.

Nous présentons à l'heureux jubilaire et à sa charmante épouse nos chaleureux compliments et nos vœux les meilleurs.